

La journée de mercredi 1^{er} Novembre, date du déclenchement de la Révolution pour l'indépendance, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Les personnels exerçant en travail posté sont, toutefois, tenus d'assurer la continuité du service, ajoute la même source. **P. 2**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



24° : ALGER
23° : TAMANRASSET

Lundi 30 octobre 2017 - 9 Safar 1439 - N° 1747 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le Président turc, le Président tchèque et le Président turkmène

P. 24

PARLEMENT

L'APN prend part à Khartoum aux réunions du Parlement arabe

P. 24

ALGÉRIE-UNESCO

M^{me} Benghabrit prendra part à la 39^e session de la conférence générale de l'Unesco

P. 24

ALGÉRIE-MALAISIE

Kuala-Lumpur veut renforcer sa coopération avec l'Algérie

P. 24

ALGÉRIE-TUNISIE

Forces navales: exercice conjoint algéro-tunisien "Morjane 2017" au large de Annaba

P. 24

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE

La campagne a débuté hier

► **165.000 candidats en lice représentant 50 partis politiques, 4 alliances et des groupes d'indépendants**



La campagne pour l'élection des membres des 1.541 Assemblées populaires communales (APC) et des 48 Assemblées populaires de wilaya (APW), prévue le 23 novembre prochain, a débuté hier à travers tout le territoire national, avec en toile de fond le nouveau rôle dévolu à ces collectivités en tant que levier essentiel du développement local et de dynamisation de la croissance économique. La campagne des locales est ouverte 25 jours avant la date du scrutin, conformément à la loi organique portant régime électoral. Elle prendra fin le 19 novembre prochain. Quelque 165.000 candidats, représentant une cinquantaine de partis politiques, quatre alliances et des groupes d'indépendants, sont en lice pour l'élection des membres des APC, soit 10.196 listes. Sur l'ensemble de ces candidats, 51,5% sont âgés de moins de 40 ans et 25% ont un niveau universitaire, tandis que le nombre de candidates à cette échéance électorale a atteint 18%, selon les premiers chiffres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. **P. 4-5**

M. Ouyahia reçoit des représentants des députés indépendants à l'APN

P. 3

PARLEMENT

M. Bedoui : « L'Etat a assuré tous les moyens nécessaires pour préserver les acquis de sécurité et de stabilité »

P. 6

COMMUNICATION

M. Kaouane : « La TDA appelée à relever les défis liés aux 'transformations' du paysage audiovisuel national »

P. 3

UNIVERSITÉ

M. Hadjar : « Prochaine conférence nationale sur les œuvres universitaires début de l'année 2018 »

P. 6

SANTÉ

DÉMENCE

Somnifères et antihistaminiques pourraient la favoriser

P. p 12-13

SELON L'UNICEF
L'Afrique comptera plus d'un milliard d'enfants d'ici 2055

P. 10

F T BALL

LIGUE 1 MOBILIS (10^e JOURNÉE) :
CRB-MCO et ESS-JSK décalés au mardi 7 novembre

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Des armes et une quantité de munitions saisies à Bordj Badji Mokhtar

P. 3

FÊTE DE LA RÉVOLUTION La journée du mercredi 1er Novembre chômée et payée

La journée de mercredi 1er Novembre, date du déclenchement de la Révolution pour l'indépendance, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure

ou à la journée, indique un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Les personnels exerçant en travail posté sont, toutefois, tenus d'assurer la continuité du service, ajoute la même source.



MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Exposition sur l'histoire de l'Algérie 1830-1962



A l'occasion de la célébration du 63e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le musée national du moudjahid organise une exposition de photographies sur l'histoire de l'Algérie (1830-1962).

LE 9 NOVEMBRE À BOUMERDÈS Rencontre sur «La place du médecin généraliste dans le système de santé»

La Société algérienne de médecine générale (SAMG), organise les 9 et 10 novembre à la salle de conférence "Ben Oujit" de Boumerdès, la 1ère rencontre régionale centre sous le thème : "Le médecin généraliste : pierre angulaire du système de santé national".

STAND ANEP-SILA Vente-dédicace avec Abdelkader Leklek et Lahlou Rahmoune

A l'occasion du 22e Salon international du livre SILA-2017, les éditions ANEP organise cet après-midi à partir de 14h30, une séance vente-dédicace avec Abdelkader Leklek (l'auteur présentera son roman Le grondement du silence) et Lahlou Rahmoune (présentation du roman La nuit du destin).

CRASC D'ORAN Journée d'étude sur : «La transmission des langues entre les deux rives de la Méditerranée»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise ce matin à partir de 9h, une journée d'étude sur "La transmission des langues entre les deux rives de la Méditerranée : contact (s), variation (s), mobilité (s), et transmission (s)". La transmission des langues et de la LCO au sein des familles de mi-

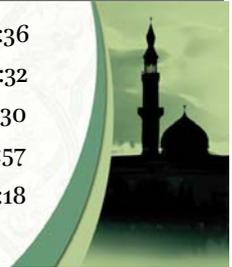


grants algériens en France, entre défis culturels et réussite socio-professionnelle.

Horaire des prières

Lundi 7 Safar 1439

Fajr	05:36
Dohr	12:32
Asr	15:30
Maghreb	17:57
Isha	19:18



CULTURE Mihoubi à Médéa

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs sites relevant de son département ministériel.



ORAN Exposition de monnaies des Etats des Almohades et de Beni El Ahmar

Le musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran expose, pour la première fois, une collection de pièces de monnaies islamiques datant de l'ère des Almohades au Maghreb arabe et de Beni El Ahmar en Andalousie. L'exposition qui renferme 19 pièces de monnaie se poursuivra jusqu'au 12 novembre.

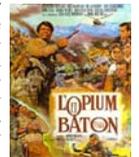
Météo



	Max	Min
Alger	23°	11°
Oran	24°	13°
Annaba	23°	14°
Béjaïa	23°	13°
Tamanrasset	27°	11°

DEMAIN À LA SALLE IBN ZEYDOUN Projection du film «L'opium et le bâton»

A l'occasion du 1er Novembre, l'Office Riadh El Feth, organise une projection du film "L'opium et le bâton", réalisé par Ahmed Rachedi (1973), demain mardi 31 octobre à partir de 11h30.



FRONT EL MOUSTAKBAL-ALGER Coup d'envoi de la campagne pour les élections locales à partir de la place Emir Abdelkader



Le bureau d'Alger du Front El Moustakbal, a donné hier le coup d'envoi de la campagne électorale en prévision des prochaines élections locales, à partir de la place Emir Abdelkader (Alger-Centre). Une gerbe de fleurs a été déposée à cette occasion au pied de la statue érigée à la mémoire du fondateur de l'Etat algérien moderne. La cérémonie s'est déroulée en présence des candidats, des cadres du parti et de M. Yahia Mestel, tête de liste de l'APW. Une campagne de proximité a été entamée sur place et un écho favorable a été enregistré.

MERCREDI À 15H Cérémonie en hommage aux moudjahidine

A l'occasion de la commémoration du 63e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954, le bureau d'Alger du Front El Moustakbal (sis 48 rue Larbi Ben M'hidi), organise mercredi 1er Novembre à partir de 15h, une cérémonie en hommage aux moudjahidine.

SÛRETÉ NATIONALE 20 kilogrammes de cannabis traité récupérés à Tlemcen

Une quantité de (20) kilogrammes et (570) grammes de cannabis traité a été récupérée récemment, par les forces de la police à Tlemcen. En effet, agissant sur information éléments de la police, relevant du service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants/Tlemcen, ont interpellé trois (03) trafiquants de drogue, qui circulaient à bord d'un véhicule au centre-ville de Maghnia ; l'exploitation des informations recueillies sur les lieux et l'intervention rapide des forces de police a permis la récupération de (20) kilogrammes de cannabis traité. Dans le même contexte, les forces de la police judiciaire de Tlemcen ont interpellé un (01) individu suspect pour trafic de drogue dans la localité d'El Matmar, en possession de (570) grammes de cannabis traité. Des mesures judiciaires ont été prises à l'encontre des mises en cause.



EN PARTENARIAT AVEC OOREDOO Algérie Poste lance la nouvelle prestation de rechargement électronique «Storm»

Algérie poste et l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo annoncent le lancement du service de rechargement électronique de crédit «Storm» dans les bureaux de poste et sur le site web d'Algérie Poste. Le service «Storm» permet au client de recharger sa ligne Ooredoo, soit en espèces dans les bureaux d'Algérie



Poste à travers le territoire national, ou bien en utilisant la nouvelle carte Edahabia via le site web d'Algérie Poste (www.poste.dz) dans l'espace réservé Edahabia «Baridi net». Ce service est le fruit d'un partenariat signé conjointement entre Algérie Poste et l'opérateur Ooredoo, qui vise à diversifier les prestations d'Algérie Poste et à commercialiser les produits et les services de l'opérateur de téléphonie mobile au sein du réseau de l'établissement postal public. Pour rappel, Algérie Poste et Ooredoo ont signé, en Mai 2013, une Convention-cadre renforçant leurs synergies et améliorant la disponibilité des services de l'opérateur mobile en faveur des consommateurs. La convention a établi les fondements d'un partenariat public-privé innovant visant à garantir l'égal accès des citoyens aux différents services de téléphonie mobile offerts sur tout le territoire national.

GOUVERNEMENT - PARLEMENT

M. Ouyahia reçoit des représentants des députés indépendants à l'APN

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger des représentants du Groupe des députés indépendants à l'Assemblée populaire nationale (APN), conduits par le chef du groupe, Lamine Osmani, indique un commu-

niqué des services du Premier ministre. La rencontre a notamment abordé "le projet de loi de finances pour 2018 en discussion au niveau de l'APN", précise la même source.



COMMUNICATION

M. Kaouane : « La TDA appelée à relever les défis liés aux "transformations" du paysage audiovisuel national »

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a indiqué hier à Alger que l'entreprise de Télédiffusion d'Algérie (TDA) est appelée à être au diapason des "transformations radicales" que connaît le paysage audiovisuel algérien et de matérialiser les réformes décidées par le président de la République dans ce secteur. "Les défis qui attendent cette entreprise (TDA) et qui nous attendent tous, c'est qu'elle soit au diapason des transformations radicales que connaît le paysage audiovisuel algérien et de matérialiser les réformes décidées par le président de la République dans le domaine de la communication en général et de l'audiovisuel en particulier", a souligné le ministre dans une allocution prononcée au siège de la TDA, dans le sillage de commémoration du 55e



anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Télévision et la Radio nationales le 28 octobre 1962. Il a ajouté que l'investissement dans le domaine de la télédiffusion a connu un développement "remarquable", notamment durant les années 1970 et, par la suite, à partir des années 2000, à travers les moyens

alloués à ce secteur pour assurer une diffusion répondant aux "standards internationaux".

M. Kaouane a mis en avant le rôle de la Radio durant la Révolution qui avait vu les pionniers dans ce domaine porter la voix de l'Algérie combattante à travers le monde. Il a, par ailleurs, expliqué que la révision de l'arrêté relatif à l'appel

à candidature pour l'octroi d'autorisations de création de chaînes de télévision thématiques a pour objet de répondre aux "exigences" du développement du paysage médiatique audiovisuel algérien, en se basant sur les "remarques et les ambitions" des acteurs de ce secteur.

Pour sa part, le directeur général de la TDA, Chawki Sahnine, a indiqué que l'Algérie disposait du deuxième réseau de diffusion TNT (Télévision numérique terrestre) en Afrique, de par son importance, avec plus de 130 émetteurs en service couvrant 85% de la population, soulignant la nécessité de s'adapter à la mutation technologique pour "migrer vers cet écosystème audiovisuel caractérisé par le tout-numérique".

PERSONNALITÉS

Le moudjahid et ancien ministre Mohamed-Larbi Dmagh El Atrous inhumé au cimetière de Cheraga

Le moudjahid et ancien ministre Mohamed-Larbi Dmagh El Atrous, décédé samedi à l'hôpital militaire d'Ain Naâdja, a été inhumé hier après la prière du Dohr au cimetière de Cheraga à Alger.

L'enterrement a eu lieu en présence de plusieurs personnalités politiques, historiques et de membres du gouvernement, à leur tête le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja et le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci.

"Nous perdons aujourd'hui une grande figure de l'Algérie combattante. C'est un homme qui a sacrifié toute sa vie pour l'intérêt du pays et qui nous quitte à la veille de la commémoration du 63ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954", a déclaré le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni qui a assisté à l'enterrement du défunt. Le défunt est né en 1924 à Ouled H'aba (wilaya de Skikda), où il a reçu sa première instruction et s'est imprégné des valeurs et principes du militantisme

des rangs du mouvement national. Emprisonné après le déclenchement de la guerre de Libération nationale jusqu'en 1955, le défunt poursuivra par la suite son parcours de lutte pour l'indépendance de l'Algérie et le recouvrement de sa souveraineté nationale.

Après l'indépendance, Mohamed-Larbi Dmagh El Atrous prendra part à l'édification des institutions de l'Etat algérien à travers les missions et les responsabilités qu'il assumera, dont celle de ministre de la Culture.

IMPORTATIONS :

Hausse de la facture des produits alimentaires et baisse des médicaments sur les 9 premiers mois

La facture d'importation du Groupe des produits alimentaires a augmenté à 6,5 milliards de dollars sur les neuf (9) premiers mois de l'année en cours (contre 6,1 milliards de dollars durant la même période de 2016), soit une hausse de 6,4%, tandis que celle des médicaments a connu une baisse de 5,01%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Cependant, sur l'ensemble du Groupe des produits alimentaires, seules les importations des céréales et des viandes ont enregistré une baisse quoique légère.

Ainsi, les céréales (blé dur, tendre...), semoule et farine ont été importés pour un montant de 2,11 milliards de dollars contre 2,13 milliards de dollars, en baisse de 0,72%.

Pour ce qui concerne les laits et produits laitiers, la facture a bondi à 1,15 milliard de dollars entre début janvier et fin sep-

tembre 2017, contre 727,5 millions de dollars durant la même période de l'année dernière, en hausse de 58,23%, détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis). Une même tendance haussière est constatée pour les sucres et sucreries dont les importations se sont chiffrées à 827,96 millions de dollars contre 678,34 millions de dollars, soit une augmentation de 22,06%. Quant à la facture d'importation du café et thé, elle a atteint 323,54 millions de dollars contre 297,22 millions de dollars (+8,86%).

Pour les légumes secs et autres, ils ont été importés pour un montant de 264,34 millions de dollars contre 206,91 millions de dollars (+27,8%).

Par contre, les viandes ont été importées pour 168,23 millions de dollars contre 185,24 millions de dollars sur la même période de 2016, soit une diminution de 9,2%.

Concernant les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont grimpé à 612,2 millions de dollars contre 540 millions de dollars, en hausse de 13,4%. Ainsi, la facture globale du Groupe des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire a coté 7,11 milliards de dollars sur les 9 premiers mois de 2017 (contre 6,64 milliards de dollars sur la même période de 2016).

Par ailleurs, la facture d'importation des médicaments a reculé en passant à 1,42 milliard de dollars contre 1,49 milliard de dollars, en baisse de 5,01%.

Pour rappel, le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a annoncé récemment que son département ministériel entend réduire les importations du pays à 41 milliards de dollars à la fin 2017 et à 30 milliards de

dollars en 2018, et ce, pour préserver les réserves de change et protéger la production nationale. Selon le ministre, l'importation de certains produits sera suspendue totalement et définitivement.

Le projet de Loi de finances 2018, en cours d'examen par l'APN, propose un support juridique pour l'application de droits douaniers sur 32 produits ainsi que la Taxe interne sur la consommation (TIC) sur d'autres produits.

Une vingtaine de produits représente à elle seule 51% de la facture globale des importations, a estimé M. Benmeradi qui a affirmé que certains produits non essentiels qui alourdissent cette facture seront interdits à l'instar des grains de tournesol dont les importations sont de 25 millions de dollars/an, la mayonnaise (20 millions de dollars) et le chewing-gum (25 millions de dollars).

PARTENARIAT ALGÉRIE POSTE-OOREDOO: Lancement de la nouvelle prestation de rechargement électronique «Storm»

L'entreprise publique Algérie poste et l'opérateur privé de téléphonie mobile Ooredoo ont décidé du lancement du service de rechargement électronique de crédit «Storm» dans les bureaux de poste et sur le site web d'Algérie Poste, annonce dimanche l'entreprise dans un communiqué. Le service «Storm» permet au client de recharger sa ligne Ooredoo, aussi bien, en espèces dans les bureaux d'Algérie Poste, à travers le territoire national, ou bien en utilisant la nouvelle carte Edahabia via le site web d'Algérie Poste (www.poste.dz) dans l'espace réservé Edahabia Baridi net, précise la même source.

A la faveur de ce «partenariat stratégique public-privé», les clients Ooredoo ont désormais accès à divers services de leur opérateur au sein des bureaux de poste repartis dans les 48 wilayas du pays et de la même manière, les clients d'Algérie Poste peuvent bénéficier des services de Ooredoo, indique le communiqué de l'entreprise publique.

«Ce service est le fruit d'un partenariat signé conjointement entre Algérie Poste et l'opérateur Ooredoo, visant à diversifier les prestations d'Algérie Poste et à commercialiser les produits et les services de l'opérateur de téléphonie mobile, au sein du réseau de l'établissement postal public», souligne-t-on. Algérie Poste et Ooredoo ont signé, en mai 2013, une Convention-cadre renforçant leurs synergies et améliorant la disponibilité des services de l'opérateur mobile en faveur des consommateurs, rappelle-t-on.

Elle établit, en outre, les fondements d'un partenariat public-privé innovant visant à garantir l'égal accès des citoyens aux différents services de téléphonie mobile offerts sur tout le territoire national, assure la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME**Des armes et une quantité de munitions saisies à Bordj Badji Mokhtar**

Des armes et une quantité de munitions ont été saisies samedi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), et ce suite à une patrouille de reconnaissance menée près des frontières au niveau de la zone frontalière de Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et lors d'une patrouille de reconnaissance menée près des frontières au niveau de la zone frontalière de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, un détachement de l'ANP a saisi, le 28 octobre 2017, une mitrailleuse lourde de calibre 14,5 mm, une mitrailleuse de type PKT et une quantité de munitions», précise la même source.

«A Batna/5e RM, un autre détachement de l'ANP a détruit quatre (4) casemates pour terroristes contenant des subsistances de vivre, des médicaments et d'autres objets, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes», ajoute le MDN.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Salah/6e RM, 17 personnes et saisi deux (2) fusils de chasse, un camion, deux (2) véhicules tout-terrain et 5,740 litres de carburants», tandis qu'un autre détachement a appréhendé, à Ouargla/4e RM, «un narcotraffiquant en possession de 24,5 kilogrammes de kif traité». D'autre part, «des Gardes-côtes ont déjoué, à Oran et Mostaganem/2e RM, des tentatives d'émigration clandestine de 15 personnes, tandis que cinq (5) immigrants clandestins de nationalité marocaine ont été interceptés à El Oued/4e RM», conclut le communiqué.

Les candidats appelés à «faire mieux» qu'aux législatives

Dans ses livraisons d'hier, coïncidant avec le lancement de la campagne pour les élections locales du 23 novembre prochain, la presse oranaise espère que les candidats en lice feront montre d'une mobilisation plus importante que celle observée durant la précédente campagne pour les législatives.

Tout en s'accordant sur la mission qui incombe aux candidats de réconcilier le citoyen avec son devoir civique, les journaux oranais insistent sur le fait que toutes les conditions sont réunies pour permettre à chaque acteur engagé de présenter son programme et convaincre le corps électoral.

«La gageure aujourd'hui est de gagner la confiance des électeurs», soutient le quotidien «L'Echo d'Oran», suggérant aux partis qui «n'avaient pas mobilisé la grosse foule» lors des dernières législatives, à «faire mieux», et ce, compte tenu des «enjeux liés notamment à la conjoncture économique du pays».

«Ouest Tribune» abonde dans le même sens pour décrire «la lourde mission» qui incombe aux candidats, pronostiquant toutefois une campagne sous de «meilleures auspices» que la précédente, qui mobilisera davantage les Algériens pour «participer à l'édification de la démocratie».

Dans le même ordre d'idées, le journal «Cap Ouest» recommande aux candidats d'axer leurs efforts sur «l'éveil de la conscience démocratique citoyenne» et d'insister sur «le rôle du citoyen dans la gestion des affaires locales au niveau des communes et des wilayas».

«Le Carrefour d'Algérie» voit, quant à lui, en le prochain scrutin «une nouvelle expérience démocratique» dont la réussite exige des formations politiques d'être «à la hauteur des attentes des citoyens».

Le quotidien «El-Djournhouria» met, lui aussi, l'accent sur les enjeux du prochain scrutin dans le contexte de crise économique, tout en développant dans ses pages centrales la notion d'éthique électorale.

Le MPS appelle les citoyens à «la participation pour concrétiser le changement»



Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelmadjid Menasra, a appelé samedi à Alger, les citoyens à participer aux prochaines élections locales en vue de «concrétiser le changement escompté», et ce, à la veille du lancement de la campagne électorale pour les élections du 23 novembre.

Animant une conférence de presse au siège de son parti, M. Menasra a indiqué que le rôle du mouvement lors cette campagne électorale «est de convaincre les citoyens à participer à ce rendez-vous électoral pour contribuer à opérer un changement de situation et réforme politique», avant de préciser que son mouvement «respecte la décision des citoyens qui désirent boycotter ces élections».

Ce boycott «n'y apporte rien», a-t-il souligné avant de préciser que «le phénomène de l'abstention lors des élections est un problème dont la responsabilité incombe à l'autorité qui organise ces échéances électorales». «Le recul du taux de participation aux élections est lié au recul du niveau de transparence qui caractérise l'organisation des rendez-vous», a-t-il poursuivi.

M. Menasra a, par ailleurs, fait savoir que le programme électoral de sa formation politique reposait sur «les mécanismes d'application de la bonne gouvernance et la mise en œuvre des principes du système décentralisé en matière de gestion des affaires du citoyen, dans le but de fournir un service public qui soit à la hauteur des aspirations des citoyens».

Le même responsable a, en outre, rappelé que «le mouvement appelle à travers cette campagne à «élargir les prérogatives des assemblées élues, et ce, en vue de leur permettre de concrétiser leur programme électoral». Et d'affirmer: «La nécessité à ce que ces mêmes assemblées trouvent leurs propres sources de financement, à même de concrétiser le développement».

M. Menasra a indiqué que le mouvement avait décidé du «lancement de sa campagne électorale depuis la wilaya de Ouargla à travers l'organisation d'un meeting électoral animé par le chef du mouvement», ajoutant que le programme de la campagne «comprend 30 meetings politiques qui seront animés par le chef du mouvement à travers les différentes wilayas du pays, en sus de l'organisation de centaines de rencontres et rassemblements qui devront être animés par les cadres du mouvement en coordination avec les candidats».

Le MSP participe aux élections de novembre avec 48 listes pour les Assemblées populaires de wilaya (APW) et 715 listes pour les assemblées communales, a-t-il rappelé avant de préciser que le nombre global des candidats, hormis les suppléants, a atteint 15.719, et que le taux des jeunes «est de l'ordre de 44% de l'ensemble des candidats».

LA CAMPAGNE POUR LES ELECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE A DÉBUTÉ HIER

* 165.000 candidats représentant 50 partis politiques, 4 alliances et des groupes d'indépendants en lice

La campagne pour l'élection des membres des 1.541 Assemblées populaires communales (APC) et des 48 Assemblées populaires de wilaya (APW), prévue le 23 novembre prochain, a débuté hier à travers tout le territoire national, avec en toile de fond le nouveau rôle dévolu à ces collectivités en tant que levier essentiel du développement local et de dynamisation de la croissance économique.

La campagne des locales est ouverte 25 jours avant la date du scrutin, conformément à la loi organique portant régime électoral.

Elle prendra fin le 19 novembre prochain.

Ainsi, le premier jour de la campagne a été marqué notamment par l'activité de plusieurs responsables de partis politiques, à l'instar du secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas qui a donné le coup d'envoi de la campagne pour sa formation politique depuis le palais des nations, alors que le RND a choisi la wilaya de Boumerdes pour lancer sa campagne, de même que le parti TAJ de Amar Ghoul et le Mouvement El Islah de Filali Ghouini qui ont animé des meetings respectivement à Alger et Blida.

Quelque 165.000 candidats, représentant une cinquantaine de partis politiques, quatre alliances et des groupes d'indépendants, sont en lice pour l'élection des membres des APC, soit 10.196 listes.

Sur l'ensemble de ces candidats, 51,5% sont âgés de moins de 40 ans et 25% ont un niveau universitaire, tandis que le nombre de candidates à cette échéance électorale a atteint 18%, selon les premiers chiffres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Plus de 16.000 autres candidats postulent pour le mandat de membre d'APW, soit 621 listes de candidats.

Parmi les postulants, 48% ont moins de 40 ans, 28% sont des femmes et 34,5% ont un niveau universitaire.

Le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales avant la fin de la révision exceptionnelle des listes électorales (30 août-13 septembre) s'élevait à 22.296.037 électeurs. Cette révision exceptionnelle a été suivie d'une ré-



vision annuelle des listes électorales qui a commencé le 2 octobre et s'étalera jusqu'au 31 du même mois.

Un total de 12.457 centres de vote, dont 342 nouveaux centres, 55.866 bureaux de vote, dont 3.111 nouveaux bureaux, sont prévus pour cette consultation.

Plus de 4.700 salles et lieux publics seront, en outre, réservés aux meetings et activités des candidats.

Ces élections, qui interviennent après le scrutin législatif du 4 mai dernier, permettront de parachever le processus de représentation démocratique au sein des institutions élues, dans le cadre des dispositions contenues dans la Constitution révisée en 2016, à savoir les nouvelles garanties du code électoral et la HIISE.

La loi organique relative au régime électoral, adoptée par le Parlement en 2016, garantit aux partis politiques le droit de se faire représenter aussi bien dans les bureaux de vote qu'au niveau des commissions électorales communales et de wilaya.

Leurs représentants peuvent également assister au dépouillement des bulletins de vote et consigner leurs observations sur le procès-verbal de dépouillement, dont ils reçoivent une copie.

La HIISE, qui jouit de larges prérogatives, veille, de son côté, à la probité et à la transparence du processus électoral dans toutes ses étapes.

Ces élections interviennent aussi alors qu'un projet de loi sur les collectivités territoriales, qui devrait

réunir les codes communal et de wilaya en un seul texte juridique, est en préparation, dans l'objectif de réaliser davantage de décentralisation et de libération des initiatives locales et de conférer plus de prérogatives à l'élu.

C'est dans cette perspective qu'un projet de loi sur la fiscalité des collectivités locales est en préparation pour permettre une décentralisation fiscale, à même de doter ces collectivités davantage de moyens, dans une conjoncture marquée par la contraction des ressources financières disponibles.

Le communiqué qui a sanctionné la réunion du Conseil des ministres, le 4 octobre dernier, évoque un «effort plus soutenu» en direction du développement local.

Dans ce cadre, le gouvernement a arrêté une batterie de mesures, dont le dégel de tous les projets de développement.

Le projet de loi de finances 2018 prévoit, au chapitre des dépenses publiques, plus de 250 milliards DA destinés directement au développement local.

D'autre part, un projet de loi sur la promotion de la démocratie participative, venant en application de dispositions introduites par la dernière révision constitutionnelle, sera prochainement soumis au Parlement.

Le texte contiendra de nouveaux mécanismes pour inciter les citoyens à participer à la gestion des affaires locales au niveau des communes et des wilayas.

La révision annuelle des listes électorales s'achève demain

La révision annuelle des listes électorales, qui a débuté le 2 octobre dernier pour permettre aux jeunes âgés de 18 ans et aux personnes ayant changé de résidence de s'inscrire dans leur nouvelle commune de résidence en vue des prochaines échéances électorales, s'achèvera demain.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait invité tous les citoyens non inscrits sur ces listes et ayant atteint l'âge de 18 ans révolus (au 31 décembre 2017) à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence.

Les personnes ayant changé de résidence étaient également invitées à se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence pour prendre en charge la procédure de radiation et

d'inscription. Par ailleurs, l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales en perspective des élections locales du 23 novembre prochain qui s'est étalée du 30 août au 13 septembre, avait permis, quant à elle, l'enregistrement de 691.727 nouveaux inscrits dont 49.170 ont atteint l'âge de 18 ans, 210.579 ayant changé de lieu de résidence et 412.774 ayant atteint l'âge mais qui n'ont jamais été inscrits.

La même opération avait permis aussi la radiation de 360.291 personnes dont 63.725 pour décès, 118.031 personnes qui cumulaient plus d'une inscription, 173.186 personnes suite à un changement de lieu de résidence et 1.278 inscrits qui ont perdu la qualité d'électeur.

Le nombre d'électeurs avant la fin de la révision exceptionnelle des listes

électorales était de 22.296.037 électeurs dont 691.727 nouveaux inscrits.

Pour ce qui est du nombre de candidats ayant postulé pour ce rendez-vous électoral, le chiffre a atteint 165.000 candidats pour les Assemblées populaires communales (APC) répartis sur 9.575 listes électorales et 16.600 candidats pour les Assemblées populaires de wilaya (APW), répartis sur 621 listes.

Un total de 12.457 centres de vote dont 342 nouveaux centres, 55.866 bureaux de vote dont 3.111 nouveaux bureaux sont prévus pour cette consultation électorale, alors que 4.734 salles et lieux publics sont réservés pour les candidats à l'occasion de la campagne électorale dont le lancement a eu lieu hier.

ITIHAD POUR ENNAHDA, EL ADALA WAL BINAË

Les élections locales une occasion pour le changement et la construction

Le secrétaire général du mouvement Ennahda et Mohammed Douibi et celui de «El Binae el watani» (construction nationale), Mohamed Mehanek ont affirmé, samedi à Sidi Bel-Abbès, que les élections locales sont une occasion pour le changement et pour choisir les meilleurs pour représenter les citoyens aux assemblées communales et de wilaya.

M. Douibi et Mehanek ont souligné, lors d'une rencontre d'orientation au profit des têtes de listes de candidatures de «l'Ithah pour Ennahda, El Adala et El Binaa» pour



les prochaines élections locales dans la wilaya, organisée au bureau de wilaya du mouvement national «El Binae», que les locales du 23 novembre prochain sont une autre occasion pour le changement, l'édification du pays et la sortie de la crise par la conjugaison des efforts de la commune et de la

wilaya. Mohamed Mehanek a estimé que les locales du 23 novembre prochain «permettent de relancer l'avenir de la nation et de faire cesser la marginalisation, le népotisme, l'injustice et la corruption à travers le choix d'hommes compétents, jaloux et amoureux de leur wilaya

et de leur ville».

M. Douibi a appelé, pour sa part, «à une réelle mobilisation pour ces locales qui seront une occasion devant les citoyens pour élire l'homme qu'il faut, capable du changement et de la prise en charge des préoccupations des citoyens aux niveaux communal et de wilaya, les pouvoirs politiques à donner des prérogatives plus larges aux élus pour construire leur commune et leur wilaya et à lever les entraves pour assurer un bon déroulement des élections».

La rencontre a traité de volets ayant trait à la campagne électorale, au discours électoral, à la surveillance, à la couverture des centres et des bureaux de vote, à la loi électorale et au codes de la commune et de la wilaya.

Les Algériens doivent se rendre « en masse » aux urnes (Moussa Touati)

Les Algériens doivent prouver leur existence en se rendant en masse aux urnes le 23 novembre pour voter et surveiller le scrutin et ce, dans le but d'ouvrir ensemble pour bâtir un Etat de droit fondé sur la justice et l'équité sociale, a souligné hier à Bouira le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati.

S'exprimant lors d'un meeting tenu à la salle Saâdaoui-Salah de la ville de Bouira dans le cadre du premier jour de la campagne électorale, M. Touati a appelé les citoyens à choisir le programme du FNA aspirant à bâtir une Algérie forte basée sur la justice sociale et le respect des lois et de la constitution conformément aux principes de la charte du 1er novembre 1954 pour rendre un véritable hommage aux martyrs de la révolution nationale, a soutenu le président du FNA.



"Depuis l'indépendance, la Constitution et les lois de la République algérienne n'ont pas connu de stabilité et cela est une atteinte aux principes du 1er novembre 1954 et de nos martyrs.

Nous devons donc travailler ensemble pour que ces lois et constitutions soient respectées et appliquées sur tout le monde et non pas seulement sur le petit citoyen (...) notre parti lutte contre ces injustices et tous ceux qui veulent trahir la patrie", a insisté M. Touati lors de

son meeting. "Le FNA est un parti de l'opposition, je ne suis pas contre ma patrie ou des personnes, mais contre tous ce qui veulent être tyran et traître, et nous, nous ne sommes pas des traîtres", a-t-il ajouté.

L'orateur a rappelé que sa formation politique sera présente dans 40 wilayas du pays, avec trois listes pour l'Assemblée populaire communale (APC) et une liste pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW) à Bouira.

Dans son discours électoral, il a mis l'accent aussi sur l'impératif de préserver l'unité et la stabilité du pays ainsi que de préserver les valeurs nobles des martyrs de la révolution nationale, appelant les citoyens à s'unir et à être conscients de l'enjeu important des prochaines élections locales du 23 novembre.

"Nous devons sensibiliser les citoyens sur l'importance que revêt le prochain scrutin", a-t-il conclu.

Le FNA compte associer les citoyens à la gestion des assemblées élues

Le Front national algérien (FNA) fait campagne pour les élections locales du 23 novembre avec un programme dans lequel il s'engage à associer les citoyens à la gestion des assemblées élues et à leur permettre d'exprimer leurs préoccupations par le dialogue.

Le FNA fait campagne avec un programme électoral dans lequel il s'engage à élargir les prérogatives des assemblées élues, en veillant à associer les citoyens à leur gestion et à leur permettre de choisir librement leurs élus et d'exprimer leurs préoccupations par le dialogue.

Le parti prône la politique de planification en matière de développement et une politique sociale répondant aux besoins élémentaires

des citoyens et insiste dans son programme sur les secteurs producteurs de valeurs matérielles et morales, l'investissement dans la ressource humaine et la préservation des terres agricoles.

La formation politique plaide en outre pour la coordination entre toutes les assemblées élues à travers le territoire national pour trouver des solutions communes aux problèmes qu'elles pourraient rencontrer.

Le FNA compte aussi favoriser la participation politique des femmes aux différentes assemblées.

Au plan social, le parti plaide pour l'amélioration du niveau de vie des citoyens et s'engage à revoir les ressources des collectivités locales

(fiscalité), à créer des alternatives pour promouvoir le développement local, à encourager l'investissement et à prendre en charge les catégories démunies.

Dans le domaine de la santé, la formation politique s'engage à assurer la disponibilité des médicaments en rupture au niveau de la pharmacie centrale, notamment les anticancéreux.

En matière d'éducation, le FNA compte mettre à disposition des enfants orphelins et démunis des livres et des fournitures scolaires et à assurer le transport scolaire.

Le parti encourage, par ailleurs, le sport scolaire et l'ouverture de centres sportifs et de maisons de la culture dans les régions reculées.

TAMANRASSET : Nécessaire utilisation «correcte» des textes réglementaires des élections (HIISE)

Le membre de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Houari Belbar, a souligné, samedi à Tamanrasset, la nécessaire utilisation "correcte" des textes réglementaires liés aux élections.

S'exprimant lors d'une journée d'étude, tenue à la bibliothèque principale publique "Ahmed El-Baradie" de la capitale de l'Ahaggar, sur les préparatifs des élections locales, prévues le 23 novembre prochain, le chargé des partis au sein de la HIISE, a mis l'accent sur le nécessaire respect de l'utilisation scrupuleuse des textes réglementaires portant élections, avant de mettre en exergue l'importante contribution des différentes parties actives dans le processus électoral.

Faisant partie d'une série de rencontres similaires inhérentes à l'examen des préparatifs pour les prochaines élections locales menées par la HIISE à travers les régions du pays, cette rencontre s'insère au titre de l'examen de certains volets réglementaires et la simplification de leurs concepts, l'examen des différentes questions organiques liées à la prochaine échéance électorale en vue d'assurer le déroulement "normal" des prochaines consultations populaires.

Le coordinateur de la HIISE de la wilaya de Tamanrasset, Mahmoud Bensebguie, a, de son côté, mis en relief l'importance que revêt cette journée d'étude auprès de la permanence de wilaya et des partis participant aux prochaines élections de novembre, susceptibles de contribuer à la réussite de ce rendez-vous électoral.

Ould Ali appelle les jeunes à exprimer leur voix pour choisir leurs représentants



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a appelé, samedi à partir de Tizi-Ouzou, les électeurs et particulièrement les jeunes à exprimer leur voix à l'occasion des prochaines élections locales pour choisir leurs représentants.

Présent à la cérémonie de clôture de la 8e édition du festival du tapis d'Ath Hicham, M. Ould Ali a invité les citoyens à voter massivement afin de porter aux assemblées communales et de wilayas, des élus qui prendront en charge leurs préoccupations et de qui les écouteront.

«Tizi-Ouzou ne doit pas être en marge du rendez-vous électoral du 23 novembre prochain» a-t-il insisté en rappelant le nationalisme et le patriotisme des habitants de cette wilaya, des valeurs qui se sont exprimées dans toute leur splendeur durant la guerre de Libération nationale contre le colonialisme français, a-t-il ajouté.

Il a souligné que les différences culturelles et linguistiques des Algériens font la richesse de l'Algérie et renforcent l'unité de son peuple, observant que la question de tamazight a été définitivement réglée par sa constitutionnalisation langue nationale et officielle.

Il a invité les jeunes à garder espoir dans les institutions de l'Etat les rassurant que l'Algérie restera unie et indivisible avec un seul drapeau, celui-là même qui a été témoin du sang versé par un million et demi de martyrs pour libérer le pays du joug colonial.

Il a aussi lancé un appel aux Algériens et aux habitants de la Kabylie en particulier pour cultiver les valeurs de la fraternité et de l'union pour une Algérie unie et indivisible où la Kabylie restera éternellement rattachée à l'Algérie car il est impossible qu'il en soit autrement.

LAGHOUAT : M^{me} Zerouati : «Nous encourageons les investisseurs dans le recyclage des déchets»

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a affirmé, hier à Laghouat, que son département œuvrait à l'encouragement et l'accompagnement des investisseurs dans le recyclage des déchets.



«Le ministère de l'Environnement accorde une grande importance à l'encouragement et l'accompagnement des investisseurs dans le recyclage des déchets, dans le cadre d'une production intégrée susceptible d'en faire une activité durable», a indiqué la ministre lors de l'inspection d'installations environnementales dans la wilaya.

«La priorité sera accordée aux investisseurs algériens, en plus de l'implication des jeunes dans ce segment économique pour atteindre le développement durable escompté», a souligné Mme Zerouati, avant d'appeler à conférer une belle image aux espaces publics, à améliorer le cadre de vie du citoyen à travers la réalisation de nouveaux espaces et la réhabilitation des jardins publics.

«Le ministère de l'Environnement travaille en coordination constante avec tous les secteurs concernés», a poursuivi Mme Zerouati avant de mettre l'accent sur l'importance, avant le lancement de tout projet, de l'étude d'impact de ce dernier sur l'environnement.

Dans sa réponse au problème de stockage des huiles Askarel au niveau de la zone de Oued Nili, au Sud de Laghouat, la ministre a fait savoir «qu'une commission se penche sur le traitement de ce volet et devra prendre, en concertation avec les autorités locales, les mesures nécessaires».

Et de rassurer, à ce propos, que «L'Etat ne tardera jamais à préserver la santé publique».

La ministre a inspecté, au niveau de la zone d'activités du chef lieu de wilaya, l'unité de fabrication de batteries, avant de se rendre dans la commune de Bennacer Benchohra où elle donna le coup d'envoi du processus de collecte de papiers-carton.

Occupant une superficie de 10 hectares, cette installation est chargée de la collecte et du traitement des déchets produits par les communes de Laghouat, El-Kheneg, Bennacer Benchohra et Ksar El-Hirane, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Elle a donné également, au niveau de la cité Benbadis, le coup d'envoi du projet pilote de tri des déchets, retenu au niveau de cette cité suite à son obtention du prix de «la cité la plus propre» de la wilaya. Poursuivant sa visite de travail, Mme Zerouati s'est enquis du projet du parc urbain de M'reigha, actuellement à 90% d'avancement et qui englobe des espaces verts, un lac artificiel, des installations publiques, la Maison de l'Environnement et des sièges de clubs.

Elle a procédé, par ailleurs, au lancement du projet de jardin oasien de la ville de Laghouat qui prévoit, selon la fiche technique, un théâtre de verdure, des installations publiques, un musée écologique et une pépinière.

Mettant à profit cette visite, la ministre a inauguré, à la maison de l'environnement, une exposition, placée sous le signe de «l'éducation et la sensibilisation pour une citoyenneté écologique consciente», et a également présidé une rencontre en présence des représentants de la société civile au cours de laquelle elle a remis des diplômes de formation dans des domaines liés à l'environnement à des pensionnaires de l'établissement pénitentiaire. Au terme de sa visite de travail, la ministre a effectué une visite au siège de la zaouia Tidjania d'Ain-Madhi avant de visiter une cimenterie dans la commune d'El-Beidha.

APS

PARLEMENT

M. Bedoui : «L'Etat a assuré tous les moyens nécessaires pour préserver les acquis de sécurité et de stabilité»

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Nourredine Bedoui, a affirmé samedi à Alger que l'Etat avait assuré «tous les moyens nécessaires» pour préserver les acquis de sécurité et de stabilité qui constituent «une ligne rouge à ne pas franchir».

«L'Etat a assuré, sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, tous les moyens nécessaires pour préserver les acquis de sécurité et de stabilité», a indiqué M. Bedoui qui répondait aux questions des députés de la commission des finances et du budget de l'APN à l'issue de la présentation d'un rapport sur le projet du budget alloué à son secteur dans le projet de loi de finances (PLF) 2018, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua.

Rappelant «les menaces terroristes et criminelles qui pèsent sur les frontières nationales», le ministre a réaffirmé que «les acquis de sécurité et de stabilité ont été réalisés grâce à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale et constituent une ligne rouge à ne pas franchir».

«La police algérienne est capable de préserver la sécurité et la stabilité et de protéger le citoyen et ses biens», a précisé M. Bedoui, ajoutant que «la préservation de la sécurité est la responsabilité de tous» et «il



sera procédé prochainement à la dotation de plusieurs communes de nouvelles structures de sécurité». Le peuple algérien «est à même de surmonter toutes les crises et difficultés» et «ne permettra à quiconque de porter atteinte à l'intégrité territoriale du pays ni à sa stabilité».

Concernant «l'anarchie» qui caractérise certaines grandes villes, le ministre s'est engagé à revoir l'organisation administrative de ces villes, à travers «la prise de mesures urgentes avant la fin 2017».

Il a ajouté que ses services étaient «en phase

d'élaborer une série de projets de lois pour consacrer les nouveaux principes constitutionnels et la gestion décentralisée», citant en particulier ceux inhérents aux collectivités territoriales, à la démocratie participative et à la fiscalité locale. Concernant le rejet de certaines candidatures aux élections locales du 23 novembre, le ministre a indiqué que «les procédures légales relatives aux élections, ont été appliquées à tous les candidats et la justice a examiné tous les recours présentés. Concernant l'opération de distribution des documents bio-

métriques, M. Bedoui a affirmé que «plus de 11 millions de passeports biométriques et 7 millions de cartes d'identité biométriques ont été distribués», annonçant dans le même cadre l'édition de la carte d'immatriculation électronique des véhicules et du permis de conduire biométrique en début 2018.

«La lutte contre la corruption et la bureaucratie sera menée à travers la poursuite de l'utilisation de nouveaux moyens technologiques et la modernisation de l'administration», a affirmé le ministre.

En termes de chiffres, M. Bedoui a indiqué que le projet de budget de son département dans le cadre du PLF-2018 «a enregistré une augmentation de 7,94 %» par rapport à la loi de finances 2017. Il est élaboré sur des axes essentiels dont, «la rationalisation des dépenses, la poursuite des mesures d'amélioration du service public, la redynamisation de la cadence de réalisation des projets et la poursuite des efforts déployés en matière de développement local».

TINDOUF :

M^{me} Houda-Imane Faraoun : «Nécessaire renforcement et sécurisation du réseau de télécommunications au Sud»

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Mme Houda-Imane Faraoun, a mis l'accent, hier à Tindouf, sur la nécessité du renforcement et de la sécurisation du réseau des télécommunications au Sud du pays, afin de s'assurer de liaisons de secours et éviter d'éventuelles coupures.

S'exprimant en marge du lancement du projet de pose d'une liaison en fibres optiques entre Tindouf et Adrar sur plus de 1.120 km, la ministre a indiqué que cet «important» projet, pour lequel a été alloué un financement de près de plus de 2 milliards DA, permettra à cette wilaya, la seule à disposer d'une liaison unique via Bechar, de bénéficier, dans un délai ne dépassant les 12 mois, d'une deuxième liaison de télécommunications, lui évitant ainsi d'éventuelles coupures du réseau.

Dans un point de presse, Mme Faraoun a souligné, qu'en plus de sécuriser le réseau des télécommunications, le projet vise à relier neuf (9) zones enclavées et d'épargner les coûts de leur liaison par satellite.

La ministre a présidé, par ailleurs, la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre Algérie-Télécom et Algérie-Poste, portant sur la modernisation du réseau national reliant les bureaux de Poste, par la refonte des parties détériorées, et l'augmentation du débit de la

connectivité jusqu'à 2 Mbit au lieu de l'actuel 256 ko. Le projet consiste à rénover le réseau, y compris dans sa conception, en plus d'augmenter la connectivité à 2 Mbit pour assurer les prestations d'Algérie-Poste, en prévision de l'e-commerce, du paiement électronique et d'une offre de prestations de qualité aux clients, sachant que le projet coûtera 6 milliards DA, selon les explications fournies. La ministre a, en outre, présidé la cérémonie d'inauguration du réseau de télécommunication de quatrième génération d'Algérie Télécom Mobile «Mobilis» dans la wilaya de Tindouf, avant d'écouter un exposé sur les services d'Algérie-Télécom de recharge de comptes ADSL et 4GLTE, via le mobile ainsi que le service d'envoi des factures téléphoniques par SMS. Elle a appelé les autres opérateurs à assurer la couverture de cette wilaya pour plus de concurrence. La ministre a, en outre, inauguré trois nouveaux bureaux de poste aux quartiers Moussani, Remadine et El-Moustaqbel, qui viennent renforcer et densifier le réseau postal au profit des ci-



toyens de la wilaya, et a visité le lycée El-Allama Mokhtar Belaâmèche, où elle a inauguré une salle multimédia, dotée d'ordinateurs, de raccordement internet et de cartes «Fimaktabati» au profit des élèves.

Elle a procédé, par ailleurs, à une remise de cartables à des nécessiteux et d'un autre lot destiné aux élèves dans les camps sahraouis, réceptionné par le président du Croissant rouge sahraoui Yahia Bouhbbini.

Mme Houda-Imane Faraoun a saisi l'opportunité pour saluer la décision de la direction générale d'Algérie-Poste de titulariser les travailleurs recrutés dans le cadre de l'emploi des jeunes et du filet social à Tindouf à compter de ce mois.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M.Hadjar : «Objectif de création de plus de 40.000 start-up au niveau national entre 2017 et 2018»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué hier à Oran, que le programme du gouvernement vise à créer plus de 40.000 entreprises innovantes (start up) au niveau national entre 2017 et 2018.

Ce programme constitue "une occasion précieuse" que les établissements universitaires et de recherche doivent saisir par la création d'incubateurs et l'ouverture du champ devant des diplômés de l'enseignement supérieur en matière de création de start-up, a souligné M. Hadjar à l'ouverture des travaux d'une conférence nationale sur les universités au Centre de recherche anthropologiques, sociale et culturelle (CRASC) d'Oran.

Le programme permettra aussi de relancer des centres d'innovation et de transfert technologique, d'activer la dynamique des enseignants chercheurs en renforçant les liens entre l'université et son environnement et d'ouvrir de nouvelles opportunités de stages, de formation et d'emploi aux étudiants, a-t-il déclaré.

Le ministre a ajouté que ce programme a également pour objectif de booster l'économie nationale en vue de réaliser des moyennes de croissance plus supérieures en s'appuyant sur les ressources humaines et financières disponibles au niveau national.

Il a exhorté, dans ce sens, les établissements de l'enseignement supérieur et les centres de recherche et de développement technologique à assumer leur rôle dans ce domaine eu égard à leurs performances permettant de promouvoir le Savoir, de valoriser les résultats de recherche, de poursuivre l'évaluation des laboratoires, de créer des projets innovants adaptés à la nouvelle tendance de l'économie nationale et de contribuer à son développement.

"Il est impératif d'introduire l'entrepreneuriat à l'université à côté de l'enseignement et de la recherche dans le cadre d'une interaction avec l'environnement social, économique et culturel", a souligné M. Hadjar, insistant sur un environnement encourageant l'innovation, s'intéressant aux porteurs de projets innovants au sein d'incubateurs et de start-up et mettant en place un système de diffusion d'informations et de documents.

Le ministre a signalé, au passage, que son département ministériel a signé une convention avec l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes



(ANSEJ) pour l'accompagnement et l'orientation des étudiants depuis leur accès à l'université jusqu'à leur sortie pour bénéficier d'un financement pour la création de leur propre micro-entreprise.

S'agissant du projet d'entreprise, Tahar Hadjar a fait savoir que certains travaux initiés par des établissements universitaires seront évalués sur la base d'un guide de référence conférant plus de cohésion.

La maîtrise de ce nouveau mode de gestion qualitative des établissements universitaires nécessite la création d'un espace de concertation et d'échange d'idées entre les concernés par ce projet, a-t-il expliqué, insistant sur la poursuite de telles rencontres encadrées par des experts pour aboutir à un outil moderne de gestion de l'entreprise.

En marge de cette rencontre, un convention-cadre a été signée entre l'Office de publications universitaires (OPU) et le Centre de recherche en informatique (CERIST) pour fournir le livre électronique universitaire.

En vertu de cet accord, l'OPU devra ouvrir une bibliothèque numérique renfermant toutes les publications en système numérique à consulter gratuitement pour une durée de deux mois par les étudiants, les enseignants et les chercheurs universitaires.

Cette rencontre nationale, à laquelle ont pris part

des chefs de conférences régionales d'universités, des recteurs d'universités et des cadres du ministère de tutelle a été marquée par la présentation d'exposés sur le bilan de la rentrée universitaire 2017-2018, le système national de recherche scientifique et de développement technologique et la relation entre l'université et des entreprises économiques.

«Prochaine conférence nationale sur les œuvres universitaires début de l'année 2018»

Une conférence nationale sur les œuvres universitaires sera tenue au début de l'année prochaine pour promouvoir la vie estudiantine dans les campus, a annoncé hier à Oran le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Tahar Hadjar.

Intervenant à l'ouverture des travaux d'une conférence nationale des universités, le ministre a indiqué que les préparatifs de cette prochaine conférence sont en cours.

Cette rencontre, prévue au début de l'année 2018, a pour objectif d'améliorer la qualité des prestations assurées aux étudiants et promouvoir la vie estudiantine dans les campus.

Cette conférence regroupera des représentants du corps universitaire et scientifique ainsi que toutes les parties concernées issues des milieux économique et social.

La rencontre interviendra comme un espace permettant d'établir un état des lieux de la situation actuelle des œuvres universitaires et de tracer de nouvelles perspectives en vue de leur amélioration à partir d'une vision de réforme participative consacrant le caractère de service public de ce système, a souligné le ministre. Il s'agit de mettre en exécution des décisions prises au niveau des conférences régionales et de la conférence nationale des universités.

La prochaine rencontre sur les œuvres universitaires vise à améliorer les prestations fournies ainsi que leur gouvernance en alliant entre les principes d'équité et d'efficacité, a encore ajouté Tahar Hadjar.

Le ministre a appelé, en outre, les chefs des établissements universitaires à ouvrir les portes du dialogue et de consultation avec toutes les composantes du corps universitaire.

Il a également insisté sur la nécessité d'adopter cette méthode à tous les niveaux pour résoudre les problèmes soulevés en temps réel pour ne pas perturber et déstabiliser l'établissement universitaire dans ses missions de formation et de recherche.

Pour rappel, cette conférence nationale à laquelle ont assisté des chefs de conférences régionales des universités, des recteurs et des cadres du ministère a été marquée par la présentation de communications sur le bilan de la rentrée universitaire 2017/2018, le système national de recherche scientifique et technologique ainsi que la relation entre l'université et les entreprises économiques.

En marge de cette rencontre, une convention a été signée entre l'Office des publications universitaires (OPU) et le Centre de recherche en informatique (CERIST) pour la développer le livre électronique

SOLIDARITÉ NATIONALE:

Introduction du système de numérisation pour recenser les personnes concernées par les aides sociales

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a indiqué samedi à Alger que son secteur avait introduit le système de numérisation pour recenser les personnes réellement concernées par les aides sociales accordées par l'Etat.

«Cette opération qui se fait en coordination avec plusieurs secteurs ministériels permet de mettre à disposition une banque de données précises sur les catégories vulnérables et démunies concernées par les aides accordées par l'Etat, notamment les bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité, les personnes âgées, les enfants et les femmes en détresse, ainsi que les sans abri et les personnes aux besoins spécifiques», a déclaré la ministre à la presse après avoir présidé l'ouverture de la rencontre nationale des directeurs de l'action sociale des wilayas, soulignant que cette démarche visait à «renforcer les mécanismes de prise en charge de ces catégories et améliorer les services d'accompagnement».

Le secteur «a enregistré des cas de personnes ayant bénéficié d'aides sociales alors qu'elles n'y étaient pas éligibles», a-t-elle déploré.

Après avoir mis en avant «l'importance du caractère social de la politique de l'Etat» pour «la prise en charge des catégories vulnérables et dans le besoin», Mme Eddalia a annoncé un projet de mise en place d'un plan complémentaire du secteur visant à «améliorer les prestations pour assurer une prise en charge qualitative et une couverture complète et intégrale de toutes les catégories sociales dans le besoin et démunies».

Le secteur «prend en charge toutes les catégories vulnérables, notamment au niveau de 53 établissements d'accueil des enfants en détresse, de 29 centres pour personnes âgées, de 232 établissements éducatifs pour les enfants handicapés, de 605 classes spécialisées ouvertes en coordination avec le secteur de l'Education nationale dans des écoles normales au profit des enfants handicapés à travers 48 wilayas, et de deux (2) centres nationaux de prise en charge des femmes victimes de violences», a fait savoir la ministre.

Concernant les travaux de la rencontre, Mme Eddalia a précisé qu'elle visait à «évaluer les différents programmes et activités du secteur pour remédier aux insuffisances et améliorer la prise en charge des catégories concernées», ajoutant que les directeurs de l'action sociale des wilayas «coordonneront leurs actions sur le terrain dans le cadre d'un réseau de coopération favorisant l'échange d'informations et d'expériences au niveau local».

La rencontre se poursuivra en séances à huis clos et au niveau de six (6) ateliers sur la prise en charge institutionnelle des personnes âgées, des femmes victimes de violences et des catégories en difficulté, la prise en charge éducative des enfants handicapés, l'évaluation de la gestion administrative et financière de la Caisse nationale de solidarité et l'évaluation de la gestion des ressources humaines dans le domaine des services de formation et de remise à niveau.

TRANSPORT:

Zaalane s'enquiert des préparatifs du lancement du projet du Port Centre d'El-Hamdania (Cherchell)

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a effectué samedi une visite d'inspection au site devant abriter le Port Centre d'El-Hamdania, (Cherchell-Tipasa), où il s'est enquis en compagnie du wali de Tipasa, des préparatifs du lancement effectif des travaux de ce projet, indique un communiqué du ministère. Le ministre s'est enquis de près, de la mise en œuvre des instructions et des orientations relatives au respect

des conditions techniques et autres nécessaires au lancement de ce projet vital, dans les plus brefs délais et éviter tous les obstacles qui pourraient entraver son lancement», a ajouté le communiqué. Lors de sa visite, la deuxième du genre, M. Zaalane a souligné «la nécessité de finaliser toutes les étapes et les procédures pour parachever la régularisation des assiettes foncières (propriétaires de terres agricoles et de foncier), le transfert des réseaux électriques

et des eaux, ainsi que la clôture et l'aménagement du périmètre du projet» «Ce projet économique et stratégique qui constitue l'un des plus importants au pays, s'inscrit dans le cadre des principaux axes du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et «contribuera au développement économique du pays», a indiqué le communiqué du ministère.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Des mesures pour booster l'investissement

Plusieurs mesures visant l'encouragement de l'investissement dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ont été prises par les autorités locales, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Au cours d'une rencontre avec les investisseurs de la zone industrielle "Mechtat Fatma" le wali, M. Salah El Afani a donné des instructions pour accompagner sur le terrain les investisseurs, bannir les contraintes administratives rencontrées et l'établissement d'un plan de travail pour permettre la concrétisation des projets d'investissement dans les délais impartis.

Mettant en garde contre toutes tentatives de trafic, le chef de l'exécutif a affirmé que les services de la wilaya s'emploient à attribuer le foncier industriel au "véritables" investisseurs.

Dans ce sens, la même source a indiqué que près de 121 mises en demeure ont été notifiées aux investisseurs dont les projets n'ont pas été lancés et qu'un délai "d'une semaine" leur a été accordé pour actualiser leurs dossiers auprès de la direction de l'industrie et des mines et régulariser leurs situations avant l'annulation de l'attribution. Les services concernés ont récupéré l'année dernière, près de 5,6 hectares de foncier industriel non exploité, a rappelé la même source. Le chef de l'exécutif local a appelé les investisseurs de cette zone industrielle à se rapprocher des services de la Sonelgaz et de l'Algérienne des eaux (ADE) pour accélérer les travaux de raccordement des entités industrielles aux réseaux d'énergie électrique et d'eau.

La wilaya dispose de trois (03) zones industrielles à savoir, Mechtat Fatma dans la commune d'El Hammadia s'étendant sur 382 ha, Remail à Ras El Ouad totalisant 134 ha et Essafiya dans la commune d'El Yachir sur une surface de 380ha en plus de zones d'activités dans les communes d'El Ach (189 ha), El Mansourah (160 ha) et Medjana sur 79 ha.

SOUK AHRAS : Des plans de développement pour protéger le patrimoine forestier

Des plans de développement visant la protection du patrimoine sylvestre et la valorisation des forêts de chêne-liège, vient d'être lancé dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris hier de la direction locale de la conservation des forêts. Ces plans portent sur la multiplication des opérations de reboisement et la valorisation des forêts de chêne-liège ainsi que l'élargissement des étendues forestières dans la wilaya de Souk Ahras, une wilaya abritant un patrimoine sylvestre à la densité et à la biodiversité remarquable. Dans ce même contexte, il sera procédé à l'aménagement des distances de plantation des jeunes chênes-lièges (non encore productifs) et la réalisation de pistes et de tranchées pour parer à d'éventuels feux de forêt. Par ailleurs, plusieurs essences d'arbres seront plantées à la faveur de ces plans, parmi lesquelles le chêne-liège qui constitue, d'un point de vue économique, le plus important couvert végétal de la wilaya avec une collecte annuelle de liège de près de 7000 quintaux.

Constitué essentiellement de pins d'Alep, de cyprès, d'eucalyptus et de chênes-zen, le patrimoine naturel de la wilaya de Souk Ahras est réparti sur sept (7) massifs forestiers de Lehmana (9,402 hectares), de Boumerzague (7,462 ha), d'Ouled Bechih (6,287 ha), de Boussoussou (5,399 ha), d'Oued Mellègue (3,597 ha), de Sellaoua (3,009 hares) et d'Ain Kellib (2,942 ha).

Les services des forêts ont également révélé que les actions menées dans le cadre du développement et de la protection des domaines forestiers ont donné lieu à l'ouverture 960 km de pistes et l'entretien de 500 hectares fraîchement plantés, ainsi qu'à des travaux de correction torrentielle pour un volume de 3000 m³ et l'aménagement de 20 sources d'eau et la plantation de 20 hectares en figues de Barbarie.

Parallèlement, 1800 hectares d'aires forestières ravagées par le feu ces dernières années dans les communes de Sidi Fredj, Ain El Zana et Ouled Idriss, viennent d'être replantées, selon la même source.

APS

MILA : Mobilisation de 5 milliards DA pour l'alimentation en eau potable des communes montagneuses depuis le barrage Beni Haroun

Une enveloppe financière de 5 milliards de dinars a été réservée pour la réalisation des travaux de raccordement des communes montagneuses nord de la wilaya de Mila au réseau d'alimentation en eau potable (AEP) à partir du barrage de Beni Haroun, selon les déclarations faites hier par le wali, M. Ahmed Zine Ahmouda.

Les autorités publiques s'engagent à l'inscription dans le cadre de la loi de finance 2018 du projet d'alimentation en eau potable de ces communes, a fait savoir le même responsable au cours d'une visite de travail dans les communes de la daïra de Teraï Beinen.

Le chef de l'exécutif local qui inspectait l'avancement des travaux de renforcement des réseaux d'alimentation en eau potable de la commune Amira Aras a indiqué que le déficit en matière d'AEP que vivent ces communes était "inconcevable" d'autant, a-t-il soutenu que ces collectivités sont situées non loin du "plus grand ouvrage hydraulique de l'Algérie". Cette décision permettra, a ajouté le même responsable, "de répondre aux besoins des habitants dans ce domaine précis", et ce en dépit, a-t-il détaillé "de la conjoncture financière actuelle".



Les habitants des communes Teraï Baynane, Amira Aras et Tassala Lemataï relevant de la daïra de Teraï Beinen sont actuellement alimentés en eau potable une fois tous les quinze jours, selon le directeur local des ressources en eau, Idris Boukhari. En attendant la concrétisation sur le terrain

de cette importante décision prise à l'échelle centrale, le wali, a indiqué que ces communes ont bénéficié d'une nouvelle subvention dans le cadre du Fonds national de l'eau (FNE) d'une valeur de 100 millions de dinars pour la réalisation de forages pour atténuer le déficit enregistré en la matière. Trois com-

munes situées à l'ouest de la wilaya de Mila bénéficieront cette année d'une étude technique en vue de leur raccordement au barrage Tablout (Jijel) a indiqué le même responsable soulignant que cette étude sera supervisée par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

ORAN : Des associations environnementales adhèrent au réseau «éco-citoyen»

Une trentaine d'associations environnementales d'Oran a rejoint le réseau «éco citoyen» qui a établi un programme annuel englobant différentes actions écologiques, a-t-on appris du coordinateur du réseau.

Il s'agit d'un programme qui s'étalera tout au long de l'année, avec notamment une campagne de reboisement conformément au programme de la wilaya d'Oran qui s'est fixée un objectif de planter 50.000 arbres, a indiqué Mohamed Guennoun. Plusieurs actions ont été déjà menées depuis la démarrage de la campagne de reboisement à la mi octobre en cours au niveau du quartier

«Castors», hai «El Menzeh» et hai «Bouamama», à Diar Errahma, dans la commune de Misserghine et hai «El Akid Lotfi», ce qui a permis de planter pas moins de 700 arbres.

Les actions de reboisement se poursuivront tous les samedis, a signalé M. Guennoun, ajoutant que le but de ce réseau est de drainer plus de volontaires, d'adhérents et de militants pour atteindre un million d'amis de l'environnement à fin 2018. «La préservation de l'environnement est l'affaire de tous. Si on n'arrive pas à impliquer grands et petits dans les questions environnementales, on ne pourra jamais atteindre nos ob-

jectifs», a-t-il relevé. Une grande partie d'associations oranaises à vocation écologique et, d'autres encore activant dans ce but, ont rejoint ce nouveau réseau, a indiqué M. Guennoun, citant les associations d'écologie marine «Phénicia» et «Les amis de la mer», les associations culturelles «Bel Horizon» et «Oxygène et vie», entre autres. Ce réseau a été constitué comme continué à la caravane «éco citoyenne» qui a travaillé tout au long de l'été 2017 pour sensibiliser les estivants du littoral oranais à la nécessité de préserver les plages et l'environnement marin, a-t-il encore noté. Vingt associations y ont adhéré.

BATNA : Electrification rurale et raccordement en gaz au profit de 548 familles d'Ichemoul, Theniet El Abed et Tighergar

Une opération d'électrification rurale et de raccordement au gaz naturel au profit de 548 familles habitant les communes d'Ichemoul, Theniet Labed et Tighergar dans la wilaya de Batna a été lancée hier dans une ambiance joyeuse.

Selon les explications données au wali, Abdelkhalek Sayouda, les projets enregistrés dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 ont été concrétisés sur la base d'un financement de la wilaya. S'agissant du réseau d'électrification rurale, il a été procédé à l'alimentation de 382 familles en cette énergie vitale, dont 20 maisons situées au centre de la commune de Tighergar jouxtant la wilaya de Biskra, 52 autres maisons au niveau de la

mechta Taghaght Ouezana dans la commune de Theniet El Abed en sus de 310 foyers dans le village de Lahrig dépendant de la commune d'Ichemoul.

Selon le directeur de l'énergie de la wilaya, Alloua Djari, le raccordement au gaz naturel a, quant à lui, concerné le village historique de Meloudja (commune d'Ichemoul) au profit de 166 familles d'une valeur globale de 43 millions de dinars à raison de 260 000 dinars le branchement. Le wali de Batna a promis, à l'occasion, aux habitants de cette région connue pour la rudesse de son climat, de prendre en considération le raccordement de la mechta enclavée de Tekensou (commune d'Ichemoul) au réseau

d'électrification rurale pour mettre fin aux souffrances des habitants de cette mechta dépourvue de cette énergie vitale. Il a ainsi été procédé à l'électrification rurale et le raccordement en gaz naturel de cette partie de la wilaya, réputée pour ses reliefs montagneux accidentés, au cours de cette visite aux communes de Larbaâ, Bouzina, Tigherghar, Menaâ, Chir, Theniet El Abed, Arris, Ichemoul et Foug Toub.

D'autres projets de développement ont été au menu de la visite de travail et d'inspection du wali de Batna, notamment ceux relevant des secteurs de la santé, des travaux publics et de la jeunesse et des sports.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN

Arrestation de bandes criminelles et saisie d'une quantité de produits prohibés dans plusieurs wilayas

Les services de police de la wilaya de Batna ont récemment démantelé la bande criminelle qui avait agressé le président de l'équipe de football du Chabab Aurès Batna (CAB) et l'avait délesté d'une somme hier un communiqué de la Direction générale de Sûreté nationale (DGSN).



Le groupe est constitué de 4 individus, âgés de 19 à 23 ans, spécialisés dans le vol et l'agression contre personnes, a précisé la même source.

L'affaire de l'agression contre le président du CAB remonte à la mi-septembre, lorsque la victime a été agressée dans un quartier de la ville de Batna par des inconnus qui ont utilisé d'une bombe lacrymogène et lui ont subtilisé sa mallette qui contenait une somme d'argent, a indiqué le même communiqué.

Par ailleurs, les services de police de la wilaya de Tébessa ont démantelé un réseau

criminel constitué de 6 individus et saisi plus de 25 kg de cannabis. Dans la wilaya de Djelfa, les brigades de la police de la daïra Messaad ont saisi un fusil de chasse sans autorisation et 6 jumelles.

Par ailleurs et dans deux opérations distinctes menées dans les wilayas d'El Oued et de Sétif, les forces de police ont procédé à la saisie d'une quantité de boissons alcoolisées estimée à 1.690 unités, à la récupération d'une quantité de tabac à chiquer contrefait estimée à 2.400 sachets, ainsi qu'à l'arrestation de 2 mis en cause, conclut le communiqué.

SELON LE PROFESSEUR MOHAMED NADJIB BOUAYED

Plus de greffes rénales pour diminuer le nombre de dialysés

Le professeur Mohamed Nadjib Bouayed, président de l'association de chirurgie vasculaire d'Oran (ACVO) a mis l'accent, hier à Tlemcen, sur la nécessité de multiplier le nombre de greffes rénales en Algérie pour diminuer le nombre de dialysés.

Intervenant en marge du 10ème congrès international de l'ACVO, le professeur Bouayed a affirmé que la greffe rénale constitue la première alternative pour la diminution du nombre de dialysés qui bénéficieront ainsi d'une meilleure prise en charge.

«En relation avec le diabète,

cette pathologie, à laquelle se greffe l'hypertension artérielle, doit être dépistée à son premier stade, d'où l'intérêt de l'organisation de ce congrès international qui permet un échange fructueux d'expériences», a-t-il souligné. Outre l'insuffisance rénale, il serait urgent également, selon le même médecin, de dépister précocement le diabète pour éviter la multiplication du nombre d'amputations de pieds.

Ces trois thèmes (le diabète, l'hypertension artérielle et la maladie des vaisseaux) figurent au programme de cette

rencontre qui est marquée par la participation de quelque 200 praticiens nationaux et étrangers, notamment de France, Suisse, Tunisie, Maroc, Arabie Saoudite, Egypte et Emirats Arabes Unis. Durant les deux jours de débats, les participants prendront connaissance des nouvelles techniques concernant la chirurgie des vaisseaux qui se pratique en Algérie depuis cinq à six ans. Cette rencontre fédératrice réunira, aussi bien, la chirurgie vasculaire et la médecine interne, que la radiologie interventionnelle, a-t-il fait savoir expliquant que

la chirurgie vasculaire est une discipline qui traite les maladies artérielles, veineuses et lymphatiques. Elle a vu le jour en Algérie au début des années 70, mais n'a pu obtenir son autonomie que dans les années 90. Depuis elle n'a cessé de se développer, a rappelé le président de l'ACVO. Plusieurs communications seront présentées, à cette occasion, notamment le traitement des anévrismes aortiques complexes, le traitement d'un anévrisme aortique sous-rénal chez un greffé rénal et greffe rénale sur donneur vivant apparenté.

CONSTANTINE :

Une centaine de médecins généralistes formés en 2017 en oncologie médicale

Une centaine de médecins généralistes ont bénéficié, depuis janvier de l'année en cours d'une formation en oncologie médicale, initiée par la direction de la santé et de la population (DSP) de Constantine, a déclaré hier à l'APS un cadre de ce secteur.

La formation, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du Plan cancer 2015-2019, vise "le renforcement de la recherche sur les cancers et la formation spécifique du médecin généraliste", a indiqué le chargé de l'information et de la communication à la DSP, Aziz Kaâbouche, lors de la cérémonie de remise de diplômes et prestation de serment des médecins généralistes de la promotion 2017.

La formation dispensée à l'école paramédicale, sise à la cité Nakhil, sur les hauteurs d'Aïn El Bey a ciblé des praticiens

de différentes wilayas de l'Est du pays dont les régions de Tébessa, d'El Tarf, de Skikda, de Guelma, d'Annaba, de Souk Ahras, de Constantine et de Mila, selon la même source.

La formation qui vient juste de s'achever a permis aux médecins concernés "de se familiariser avec les nouvelles techniques de prise en charge de cette maladie, notamment en matière de diagnostic", a-t-il souligné. Parvenir à une meilleure prévention de la maladie et au dépistage précoce, tout en veillant à l'accompagnement des malades, prendre connaissance des nouveaux traitements et améliorer la qualité des soins sont les autres objectifs de cette formation continue, a-t-il expliqué.

La cérémonie de remise de diplômes et des prestations de serment de cette

nouvelle promotion a concerné 600 médecins généralistes aussi bien des wilayas de l'Est du pays à l'instar des régions de Skikda, de Batna, de Mila, d'Oum El Bouaghi et de Constantine que de pays étrangers dont la Palestine et la Jordanie, a par ailleurs indiqué le président du conseil de l'ordre des médecins de la wilaya de Constantine, le Pr Rachid Djenane, également chef du service des brûlés au centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis, organisateur de cette cérémonie.

Des autorités locales et plusieurs personnalités du domaine de la santé dont des enseignants formateurs et des cadres de ce secteur ainsi que des parents des médecins promus ont pris part à cette rencontre, tenue à la salle de spectacles Ahmed Bey.

SAMEDI À 19H45

Un séisme de magnitude 3,2 au nord-est de Sig

Un séisme de magnitude 3,2 sur l'échelle de Richter a été enregistré hier à 19h45 au nord-est de Sig, dans la wilaya de Mascara, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre du séisme a été localisé à 4 Km au nord-est de Sig, a précisé le Craag.

TISSEMSILT:

Lancement de la saison des fêtes populaires à Beni Chaïb

La saison des fêtes populaires a été lancée hier dans la commune de Beni Chaïb (40 km du chef-lieu de Tissemsilt), coïncidant avec le début de la campagne labours-semences.

Cette saison, qui se poursuit tout au long de la campagne labours-semences d'octobre à fin décembre est marquée par des spectacles de cavalerie des tribus et arouchs de Beni Chaïb, une semaine de jeux traditionnels et l'ouverture d'un espace de vente de produits traditionnels (alfa, vêtements en laine, ...).

Le programme comporte également des spectacles de folklore animés par des troupes locales et une exposition de plats de couscous, avec la participation des jeunes de la commune de Beni Chaïb et des communes limitrophes dont Beni Lahcen, Ouled Bessam et Sidi Slimane. La première journée de cette manifestation a été marquée par une présence d'une affluente nombreuse de visiteurs venus des quatre coins de la wilaya, ainsi que de Bathia (Ain Defla) et Sendjas (Chlef).

Cette manifestation traditionnelle, initiée par l'APC de Beni Chaïb en collaboration avec les notables et les représentants des arouchs, constitue une occasion pour faire découvrir la région, ses traditions et les produits du terroir dont ceux de la poterie.

MOSTAGANEM:

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine de 12 personnes

Les éléments des garde-côtes de Mostaganem ont mis en échec, hier au large, une tentative d'émigration clandestine de 12 personnes, a-t-on appris de leur groupement de wilaya. Une petite embarcation à moteur à son bord 12 personnes dont un mineur de 17 ans a été interceptée à 12 miles marins au nord du port commercial de Mostaganem, a-t-on indiqué.

Les candidats à l'émigration clandestine originaires de Mostaganem ont été transférés vers le port commercial où les unités de la protection civile leur ont prodigué des premiers soins et une consultation médicale avant de les remettre aux services de la sûreté et les présenter à la justice.

ALGER SMART CITY: Réception début 2018 à Alger du premier grand fablab au profit des start-up

Un premier grand fablab (atelier de fabrication numérique) répondant aux normes internationales, destiné aux startups et aux étudiants porteurs de solutions innovantes sera réceptionné début 2018 au niveau de deux locaux situés près des voûtes d'Alger, a-t-on appris auprès de la wilaya d'Alger.

Un fablab est un laboratoire de fabrication mettant à la disposition des étudiants porteurs de solutions innovantes, un arsenal de machines et d'outils pour la conception et la réalisation de prototypes (passer du concept au prototype).

«Réalisé par l'institut Haba (Pr Haba détient plus de 1000 brevets d'invention aux Etats Unies) dans le cadre du projet Alger Smart City, le premier grand Fablab ouvrira prochainement ses portes dans la capitale et permettra aux jeunes inventeurs qui seront accompagnés par des experts, de mettre au point leurs prototypes en utilisant gratuitement des machines et des outils numériques de haute technologie disponible dans ce fablab», a précisé à l'APS la responsable du projet «Alger Smart City», Fatima Slimani.

«Le fablab permet aussi aux startups de réduire considérablement la durée et les coûts de développement conceptuel du prototype et la mise au point du produit pour un éventuel lancement sur le marché», a expliqué la responsable.

Elle a rappelé que la wilaya d'Alger de par son projet Alger Smart City avait décidé que la participation des startups développées par de jeunes talents (valeurs locales) sera «hautement prioritaire afin de leur offrir une opportunité pour faire valoir leurs savoir-faire et les inciter ainsi à rester au pays et de ne pas aller voir sous d'autres cieux».

«L'intégration des startups locales créées par de jeunes étudiants ayant développé des solutions innovantes dans le projet Alger smart ville sera hautement bénéfique pour les investisseurs éventuels leur permettant d'acheter un produit local innovant sans avoir recours à l'étranger en dépensant des devises», a souligné Mme. Slimani.

Selon la responsable, pour permettre aux startups locales de se développer rapidement, la wilaya d'Alger a encouragé l'installation d'incubateurs (endroit où se développent les startups encadrés par des experts multidisciplinaires) ainsi que des accélérateurs qui se chargent de mettre les startups en relation avec l'opérateur économique (potentiel acheteur de la solution technologique innovatrice développée par la startup) afin de conclure des contrats.

«La wilaya d'Alger ne finance pas ces startups mais les aide à trouver l'opérateur économique (potentiel client) pour l'achat de cette solution», a-t-elle tenu à préciser.

APS

SELON L'UNICEF

L'Afrique comptera plus d'un milliard d'enfants d'ici 2055

La croissance démographique en Afrique nécessite d'importants investissements dans la santé et l'éducation, a déclaré une responsable du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Leila Pakkala, sachant que le nombre d'enfants africains dépassera le milliard d'ici 2055, indique l'ONU sur son site web.

«Nous sommes au moment le plus critique pour les enfants africains. Si nous faisons ce qu'il faut, nous posons les bases d'un dividende démographique qui pourrait permettre à des centaines de millions de personnes de sortir de l'extrême pauvreté et de contribuer à une prospérité, une stabilité et une paix accrues», a signalé Mme Pakkala.

A ce titre, le nouveau rapport de l'UNICEF souligne que la croissance prévue de la population infantile en Afrique nécessitera ainsi une augmentation de plus de 11 millions de personnels qualifiés en éducation et en santé au cours de la prochaine décennie, pour pouvoir accompagner la transition démographique sans précédent du continent.

Intitulé «Génération 2030 Afrique 2.0 : Favoriser les investissements dans l'enfance pour bénéficier du dividende démographique», le rapport de l'UNICEF prévoit une augmentation de 170 millions de la population infantile africaine, d'ici à 2030, portant ainsi le nombre des moins de 18 ans du continent à 750 millions.

Concrètement, l'Afrique devra former 5,6 millions nouveaux agents de santé et 5,8 millions nouveaux enseignants au cours des 13 prochaines années pour répondre aux normes internationales minimales en matière de santé et les objectifs de meilleures pratiques en matière d'éducation, en raison de la croissance rapide de la population.

Selon les projections actuelles, le nombre d'enfants africains dépassera le milliard d'ici 2055. «Imaginez le potentiel d'un milliard d'enfants», a fait remarquer Marie-Pierre Poirier, Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. «Si l'Afrique intensifie ses investissements dans les enfants et les jeunes, transforme ses systèmes éducatifs et donne aux femmes et aux filles les moyens de participer pleinement à la vie communautaire, professionnelle et politique, elle pourra récolter des dividendes plus rapides, plus profonds et à plus long terme pour sa transition démographique», a-t-elle ajouté.

Pour l'UNICEF, le changement exponentiel de la démographie est motivé par trois facteurs: plus d'enfants qui vivent au-delà de leur cinquième anni-



versaire, des taux de fécondité élevés et une augmentation du nombre de femmes en âge de procréer.

Le document des Nations Unies montre qu'entre 2015 et 2030, l'Afrique connaîtra une augmentation de 33% de la population en âge de fréquenter l'école primaire, passant de 189 millions à 251 millions. Les hausses les plus importantes auront lieu en Afrique de l'Ouest (22 millions) et en Afrique de l'Est (18 millions).

Près de 60% de la population africaine vivra dans les villes en 2050

Actuellement, 40% de la population africaine vit dans les villes, contre seulement 14% en 1950. A la fin des années 2030, la majorité de sa population vivra dans des zones urbaines. Selon les tendances actuelles, d'ici 2050, près de 60% de la population africaine vivra dans les villes.

Le rapport note également que l'Afrique peut récolter un dividende démographique qui verra le revenu par habitant multiplié par quatre d'ici 2050 si des politiques favorisant la croissance de l'emploi sont mises en place, parallèlement à des investissements nationaux et internationaux dans le capital humain africain.

A l'inverse, si des investissements en faveur des jeunes et des enfants africains ne sont pas réalisés, l'opportunité d'un dividende démographique pourrait être remplacée par une catastrophe démographique caractérisée par le chômage

et l'instabilité, souligne le même rapport. En attendant, l'UNICEF rappelle que l'éducation des femmes est l'un des moyens les plus rapides de réduire la pauvreté et la fécondité, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

En Afrique subsaharienne, les femmes sans éducation ont en moyenne 6,7 naissances. Ce chiffre tombe à 5,8 pour celles qui ont fait des études primaires et à 3,9, pour celles qui ont fait des études secondaires. Face à ces projections, l'UNICEF recommande trois actions politiques. Il s'agit d'abord d'améliorer les systèmes de santé, de protection sociale et les services de protection, afin qu'ils répondent aux normes internationales, ou aillent au-delà, dans les pays proches de les atteindre.

L'agence onusienne plaide aussi pour une adaptation du système d'éducation, de compétences et d'apprentissage professionnel de l'Afrique, par la réforme des curricula et l'accès à la technologie pour améliorer les résultats de l'apprentissage, afin que les enfants et les jeunes africains soient qualifiés pour répondre aux besoins du marché du travail du XXIe siècle. Enfin, assurer et garantir le droit à la protection contre la violence, l'exploitation, le mariage des enfants et les abus, éliminer les obstacles qui empêchent les femmes et les filles de participer pleinement à la vie communautaire, professionnelle et politique, renforcer l'accès aux services de santé reproductive.

CHINE:

Il y a 130 millions d'années, le petit «sinosauropteryx» se camouflait grâce aux couleurs de son plumage

Un petit dinosaure à plumes dont le fossile a été découvert en Chine il y a une dizaine d'années utilisait ses différentes couleurs, dont une bande plus foncée autour des yeux, pour éviter d'être repéré par des prédateurs, mais aussi des proies.

C'est en reconstituant les couleurs de l'animal appelé «Sinosauropteryx», qui vivait il y a 130 millions d'années, que des chercheurs ont pu déterminer qu'il avait de multiples sortes de camouflages qui devaient probablement l'aider à éviter d'être dévoré dans un monde rempli de dinosaures carnivores beaucoup plus gros, dont des cousins du redoutable Tyrannosaurus Rex. «Certains dinosaures exhibaient des mélanges sophistiqués de couleurs pour se fondre

dans le paysage et tromper les prédateurs et les proies tout comme les animaux aujourd'hui», explique Fiann Smithwick de la faculté des sciences de la Terre de l'université de Bristol au Royaume-Uni, un des auteurs de l'étude publiée jeudi dans Current Biology. Leurs travaux ont consisté à déterminer comment les plumes de couleur foncée étaient distribuées sur l'ensemble du corps, révélant certaines caractéristiques distinctes. Ces distributions de couleurs peuvent également être observées sur des animaux contemporains, chez qui elles servent de camouflage.

Les bandes sombres autour des yeux aident les oiseaux modernes à cacher leurs yeux des

prédateurs tandis que les raies sur la queue servent apparemment à créer de la confusion chez les prédateurs et les proies.

«Les dinosaures pourraient nous paraître étranges mais la manière dont leurs différentes couleurs sont distribuées sur leur corps ressemble beaucoup à ce qu'on voit aujourd'hui chez les oiseaux», explique Jakob Vinther, de l'université de Bristol, principal auteur des travaux.

Les petits dinosaures avaient des couleurs pour créer un contre-jour avec le dos foncé et le ventre clair qu'on peut voir chez de nombreux animaux contemporains. Cela donne l'illusion que le corps de l'animal est plus plat et moins en 3D.

Les animaux peuvent ainsi mieux se fondre dans leur en-

vironnement et être moins visibles.

La distribution des couleurs des animaux permet aussi d'en déduire les caractéristiques de leur habitat, ont montré des études précédentes. Ainsi les animaux qui vivent dans des endroits ouverts comme la savane ont souvent des couleurs allant du foncé vers le bas au très clair tout en haut du corps. Pour ceux évoluant dans des endroits plus fermés comme les forêts, c'est l'inverse. Leur corps passe d'une couleur sombre sur le haut à clair plus bas et aussi plus graduellement, expliquent les chercheurs. Ils ont ainsi estimé que le «Sinosauropteryx» devait vivre dans un habitat ouvert avec peu de végétation.

SUISSE La Suisse accueillera la prochaine Conférence mondiale des journalistes scientifiques



La ville suisse de Lausanne accueillera la 11^e Conférence mondiale des journalistes scientifiques le 5 juillet 2019, a annoncé dimanche l'Association suisse du journalisme scientifique (ASJS) dans un communiqué. La conférence se déroulera au SwissTech Convention Center à Lausanne, selon la même source.

Cité par le communiqué, Olivier Dessibourg, président de l'ASJS, s'est déclaré honoré d'ac-

cueillir cet événement important. «Nous avons présenté le projet d'une conférence organisée par et pour les journalistes scientifiques, afin de défendre, présenter et promouvoir un journalisme scientifique indépendant et de qualité dans les médias du monde entier», a-t-il ajouté. Cette rencontre biennale réunit environ un millier de journalistes scientifiques de plus de 60 pays et régions, selon le communiqué.

CHINE: Mise en service du premier tramway à hydrogène au monde

Un tram fonctionnant à l'hydrogène fabriqué par la Chine a été mis en service jeudi à Tangshan, dans la province du Hebei, en Chine du nord. Premier tram commercial alimenté au moyen de piles à hydrogène au monde, il a été conçu par la China Railway Rolling Stock Corporation (CRRC) Tangshan Co. Ltd.. Avec de l'eau comme seule émission, ce tram est non pol-

lant. La distance entre le plancher du tram et les rails n'est que de 35 cm, grâce à une nouvelle technologie de plancher bas qui permet un embarquement facile pour les passagers, sans besoin d'utiliser les quais de l'arrêt de tram.

Le tramway peut être rechargé avec de l'hydrogène en 15 minutes et parcourir 40 km avec une vitesse maximale de 70 km/h.

Le tram a réalisé plusieurs voyages lors de sa première journée de service, transportant au total 300 passagers, a indiqué vendredi la CRRC Tangshan Co. Ltd..

Le tram dessert une ligne de chemin de fer construite il y a 136 ans à Tangshan, une des premières villes industrielles du pays, et relie plusieurs sites du patrimoine industriel.

BÉNIN : Projet de création d'une Cité internationale de l'innovation grâce à un don chinois d'environ 26 milliards de francs CFA

Le gouvernement béninois a décidé d'affecter un don chinois d'environ 26 milliards de francs CFA à la réalisation de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir (Sèmè City) à Sèmè et la construction d'un marché moderne à la frontière bénino-nigériane, annonce un communiqué gouvernemental publié jeudi à Cotonou.

«Lors de la visite au Bénin, les 15 et 16 juin 2017, du vice-ministre chinois des Affaires Étrangères, Zhang Yesui, le gouvernement béninois avait reçu du gouvernement chinois, l'accord d'une aide sans contrepartie d'un montant de 300 millions de yuans RMB, soit environ 26 milliards de francs CFA pour le financement des projets phares du programme d'action du gouvernement pour la période 2016-2021», souligne le communiqué.

En effet, précise le communiqué, cet appui, fruit des bonnes relations de coopération entre le Bénin et la Chine, sera affecté à la contribution pour la réalisation de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir (Sèmè City) et la construction d'un marché moderne à la frontière bénino-nigériane.

Ainsi, a-t-on indiqué, le projet «Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir», est destiné à création d'un campus connecté et intelligent, doté d'infrastructures et de services modernes (solutions de transport et de services collectifs innovants, data centers, solutions informatiques et système d'informations).

Ce campus, a-t-on expliqué, est spécifiquement dédié à l'enseignement supérieur (universités, centres de formation, écoles professionnelles et techniques), à la recherche (laboratoires et centres de recherche), et à l'incubation de jeunes entrepreneurs (incubation et accélération). Outre ce projet, ce même appui financier chinois sera également utilisé pour la construction d'un marché moderne à la frontière bénino-nigériane, en vue de renforcer les échanges commerciaux entre le Bénin et la Nigeria.

APS

PREMIER ANNIVERSAIRE DU HIRAK : Les autorités marocaines interdisent les manifestations au Rif



Les autorités marocaines ont interdit l'organisation de manifestations dans les rues d'Al-Hoceïma (nord du Maroc), à l'occasion du premier anniversaire du mouvement de contestation Hirak dans la région du Rif suite au décès de Mohcine Fikri, un vendeur de poisson mort broyé dans une benne à ordures à El Hoceïma en octobre 2016 alors qu'il tentait de récupérer sa marchandise saisie par la police.

Suite à plusieurs invitations sur les réseaux sociaux appelant à l'organisation de manifestations, les autorités ont interdit toute manifestation pour deux jours à compter du vendredi. Plusieurs partis politiques et organisations civiles au Maroc ont appelé à l'organisation des actions à travers toutes les villes marocaines, les samedi et dimanche, en solidarité avec les prisonniers du «Hirak» à

Al-Hoceïma et de «la révolte de la soif» à Zakoura et pour appeler à leur libération et mettre à nu les crimes commis à l'encontre des enfants de ces régions lors de leurs manifestations

«contre la souffrance et la marginalisation». Une année après le début du mouvement de protestation rien n'a changé au Rif pour les observateurs qui déplorèrent les quelques 400 arrestations. Pour l'ancienne députée sous l'étiquette du parti de la Justice et du développement, Souad Chikhi, le Harak le soulèvement déclenché à Al-Hoceïma contre «la marginalisation économique, politique et historique» de la région n'a pas donné de résultats, soulignant que des centaines de militants se trouvaient toujours sous les verrous.

Les autorités marocaines n'ont pas pris en charge les revendications principales des manifestants notamment en matière d'emploi, de santé, d'éducation et l'ouverture d'une enquête sur la mort de Mohcine Fikri et d'autres personnes durant les manifestations du 20 février, a-t-elle ajouté.

Elle a exigé l'annulation de tous les chefs d'accusation à l'encontre des prisonniers du Hirak et leur libération.

RUSSIE Un séisme de magnitude 6 frappe le nord de la Terre Franz-Josef

Un séisme de magnitude 6 sur l'échelle de Richter a frappé hier les îles de la Terre Franz-Josef, situées dans le nord de la Russie, a annoncé l'Institut d'Etude géologique des Etats-Unis (USGS). L'épicentre du séisme qui s'est produit à 16h13 GMT, a été initialement localisé à 86,87 degrés de latitude nord et à 54,77 degrés de longitude est, à une profondeur de 10 km.

RUSSIE Les Forces spéciales de lutte radio-électronique voient le jour en Russie

Le premier détachement permanent de lutte contre l'aviation sans pilote a été formé dans la région russe de Koursk (ouest du pays) sur la base de l'unité de lutte radio-électronique du District militaire de l'Est, rapportent les médias locaux hier, se référant au colonel Alexandre Vostrikov. Ce dernier a expliqué aux médias que «le programme de formation et son intensité permettra aux militaires d'atteindre un niveau comparable à celui des forces spéciales».

«Ils seront les Forces spéciales

de lutte radio-électronique», a-t-il souligné, cité par la presse, soulignant que «pendant les exercices, les militaires s'entraînent sur des cibles volantes spéciales et des drones réformés».

Plus tôt en octobre, commentant les exercices russo-biélorusses Zapad-2017, le commandant des forces américaines en Europe Ben Hodges avait souligné l'efficacité de l'emploi des moyens de lutte radio-électronique par les troupes russes.

RUSSIE L'épave de l'hélicoptère russe retrouvée, les recherches des 8 passagers en cours

Un hélicoptère russe disparu jeudi au large de l'archipel norvégien du Svalbard dans l'Arctique a été retrouvé et ses huit passagers sont présumés morts, ont annoncé les secours norvégiens.

«La carcasse de l'hélicoptère russe a été localisée (...) au nord-est de Heerodden, à une profondeur de 209 mètres», indiquent les secours dans un communiqué, précisant que les recherches se consacraient dorénavant aux passagers présumés décédés. Il s'agit selon Moscou de cinq membres d'équipage et trois scientifiques, tous de nationalité russe.

L'hélicoptère russe avec huit personnes à son bord s'est abîmé

en mer jeudi au large de l'archipel norvégien du Svalbard dans l'Arctique. Il s'agit d'un Mil Mi-8 russe basé en permanence près de Barentsburg.

Le traité de Paris de 1920 confie à la Norvège la souveraineté sur le Svalbard mais stipule aussi que les ressortissants de tous les Etats signataires puissent exercer sur ces terres et «leurs eaux territoriales» des activités économiques «sur un pied de parfaite égalité».

C'est à ce titre que la Russie exploite du charbon à Barentsburg, une communauté qui compte plusieurs centaines de mineurs russes et ukrainiens.

FATIGUE : ET SI ON RECHARGEAIT NOS BATTERIES ?

Un tonus en berne n'est souvent que la rançon d'une vie trop trépidante. Il suffit souvent de revoir quelques habitudes pour se sentir régénéré.

Quand la fatigue s'installe, la cause est souvent la plus évidente : le manque de repos. A rester devant les écrans jusqu'à plus d'une heure, on oublie que l'on ne même pas impunément son rythme biologique. On a beau rêver à celui de Napoléon (qui ne dormait, paraît-il, que 4 ou 5 heures), la durée de sommeil dont nous avons besoin est déterminée génétiquement. Il y a quelques années des chercheurs ont même identifié un gène, porté par un cinquième des Européens, qui entraîne un besoin de sommeil supérieur chez ceux qui en sont pourvus. D'où l'importance se respecter son rythme personnel, d'aller se coucher dès les premiers signes d'endormissement, d'éviter les dîners trop copieux, et de se rappeler que la température idéale de la chambre se situe autour de 18°C.

On dort... mais mieux

Dormir davantage ne suffit pas toujours. Il faut aussi dormir mieux. Quand les heures de sommeil semblent suffisantes et qu'on ne se sent guère plus en forme au réveil, c'est que les nuits sont de mauvaise qualité, agitées, ponctuées de ronflements, et parfois interrompues par des pauses respiratoires angoissantes ou le conjoint qui en est témoin ; les apnées du sommeil. Il s'agit d'une véritable asphyxie nocturne, qui frappe surtout les personnes enrobées, qui fument et boivent de l'alcool. Soigner ces apnées du sommeil permet de retrouver tout son allant et protège le système cardiovasculaire.

Autre erreur fréquente : vouloir se «rattraper» durant le week-end. «Ce n'est pas la bonne solution, soutient le Dr Jean-Pierre Danjean, médecin généraliste. La preuve : elle déclenche souvent des crises chez les migraineux. Pour compléter une nuit trop courte, mieux vaut faire une micro-sieste.» Des études ont montré que cette pratique permet non seulement de regagner en concentration et en énergie, mais qu'elle di-



minue les risques d'infections, de diabète et d'hypertension.

Le bon mode d'emploi ? Entre 13 et 15 heures, s'installer sur un canapé ou dans un bon fauteuil. Se relaxer ou somnoler suffit à recharger les batteries. En revanche, mieux vaut programmer une sonnerie au bout de 20 minutes. Avec un somme plus long, on risquerait de se réveiller «vaseux» et de perturber le sommeil de la nuit suivante.

On bouge pour retrouver la forme

Lorsqu'on se sent claqué, on a tendance à éviter tout effort, alors qu'il faut bouger davantage, au contraire ! «Plus on s'en croûte, plus on prend du poids et plus le moindre effort devient coûteux, explique le Dr Danjean, comme si l'on abaissait le thermostat de la fatigue.»

Marcher 20 minutes chaque jour, c'est déjà bien, la régularité étant plus impor-

tante que la durée. Mais l'idéal serait de faire 10 000 pas par jour. Pour améliorer ses performances de façon ludique, on peut s'équiper d'un petit appareil appelé podomètre (20 à 30 euros, dans les magasins de sport) que l'on clippe à la ceinture dès le saut du lit.

On fait une cure de vitamine D

Pour retrouver du pep, il suffit parfois de se montrer un peu plus raisonnable. Alcool et café à hautes doses fatiguent, de même que la sous-oxygénation chronique due au tabac. Si l'on ne corrige pas les erreurs flagrantes d'hygiène de vie, cocktails anti-fatigue et autres cures de vitamines auront un intérêt plutôt limité. Une exception cependant : la vitamine D. Notre corps en fabriquant l'essentiel sous l'effet du soleil, en hiver, les réserves sont souvent épuisées, ce qui engendre faiblesse musculaire et vitalité en berne (notamment chez les personnes âgées dont la peau la synthèse

moins bien). Les poissons gras offrent la meilleure ressource de vitamine D (rappelons-nous la fameuse huile de foie de morue !). Certains aliments industriels (huiles Iso 4) ont aussi revu leur formule, de façon à ce que deux cuillères à soupe quotidiennes couvrent la quasi-totalité de nos besoins. Mais une petite complémentémentation quotidienne peut aussi requinquer, entre novembre et mars, lorsque l'on ne peut pas s'offrir un séjour au soleil. A prendre au milieu des repas, car la graisse facilite son absorption.

Quand consulter ?

Si votre fatigue ne cède pas au bout d'un mois de reprise en mains. Ou si son caractère brutal et son intensité étonnent. Ce symptôme, bien que très banal, peut aussi annoncer un pépin de santé embêtant (infection, dérèglement de la thyroïde, diabète, voire hépatite, cancer ou problème cardiaque).

HYPERTENSION : UN NOUVEL IMPLANT PLUS EFFICACE QUE LES MÉDICAMENTS

Une équipe de recherche londonienne a mis au point un implant à insérer dans la cuisse capable de diminuer la tension artérielle des patients atteints d'hypertension incontrôlée. Le dispositif serait plus efficace que les traitements médicamenteux chez certains patients. Il s'appelle « The Coupler » et il pourrait bien changer la donne dans le domaine du traitement de l'hypertension artérielle. Développé par ROK Medical (Californie), ce dispositif est tout simplement un implant de la taille d'un trombone, qui s'insère dans la cuisse du patient, entre l'artère et la veine, sous anesthésie locale. L'opération ne dure qu'une quarantaine de minutes.

Cet implant vient d'être testé par une équipe de recherche de l'Université Queen Mary de Londres (Royaume-Uni), et les résultats ont été publiés dans The Lancet.

L'essai clinique a été mené en aveugle sur 83 patients : ceux-ci ne savaient pas s'ils avaient reçu l'implant « Coupler » ou le traitement conventionnel. Tous les

participants avaient déjà testé au moins trois types de traitements médicamenteux contre leur hypertension artérielle, sans aucun succès.

Chez les patients ayant reçu l'implant, une réduction significative de la tension artérielle a été observée, ainsi qu'une baisse des admissions hospitalières liées à des crises d'hypertension. L'implant a également bien fonctionné chez les patients qui n'avaient pas répondu au traitement de dénervation rénale (une autre approche thérapeutique pour traiter l'hypertension), ce qui suggère que le dispositif cible d'autres mécanismes de régulation de la tension. Et à l'inverse, de la dénervation rénale, l'implant constitue un traitement réversible, immédiat et a priori sans douleurs. Un bémol tout de même : 29% des patients équipés vont subir un gonflement de la jambe, qui risque de nécessiter une autre intervention, comme la pose d'un stent (petite grille en forme de tube permettant de maintenir un vaisseau sanguin ouvert) dans la veine.



Risque cardiaque : il n'est jamais trop tard pour perdre du poids



La perte de poids, même temporaire, est bénéfique à tout âge et sur le long terme, selon une nouvelle étude.

On le sait, le surpoids et l'obésité aggravent le risque de maladies cardiovasculaires (hypertension artérielle, diabète, athérosclérose) les études nous l'assent suffisamment. Mais ce cercle vicieux devient-il un cercle vertueux quand il est pris à rebrousse-poil ? C'est la question que s'est posée le professeur John Deanfield de l'University College de Londres (UCL).

Bonne nouvelle ! Le chercheur nous confirme dans la revue *Lancet Diabetes & Endocrinology* qu'il n'est jamais trop tard pour décider de se prendre en main. La perte de poids, peu importe l'âge où on décide à l'entreprendre, se répercute positivement sur le risque cardiaque.

L'étude a examiné l'impact de changements de poids sur les facteurs de risque cardiovasculaire sur un groupe de 1273 hommes et femmes britanniques, suivis depuis leur naissance en mars 1946. Les résultats montrent que plus l'excès de masse grasseuse (adiposité) est durable, plus les risques de problèmes cardiovasculaires plus tard augmentent. Jusque-là, rien de nouveau sous le soleil.

Il n'y a pas d'âge pour penser à sa santé

La suite est autrement plus intéressante : l'étude montre clairement que la courbe du risque cardiovasculaire a tendance à s'inverser et les marqueurs de santé s'améliorent pour chaque baisse de l'IMC gagnée. Les bénéfices cardiovasculaires s'observent sur le long terme.

Pour les chercheurs, cette recherche apporte la preuve qu'il faut encourager les stratégies de santé public et d'amélioration du mode de vie des personnes en surpoids ou obèses à tous les âges.

L'âge charnière où les femmes sont plus susceptibles de grossir est de 38 ans. Chez les hommes c'est à 44 ans.

UNE CARENCE EN VITAMINE D AUGMENTERAIT LE RISQUE DE DÉMENCE

Une étude internationale vient d'établir un lien entre une carence en vitamine D et un risque de démence ou même de développement de la maladie d'Alzheimer.

Une carence en vitamine D chez les plus de 65 ans doublerait le risque de souffrir de démence ou de la maladie d'Alzheimer. Tels sont en tout cas les résultats publiés ce mercredi 6 août par une équipe internationale de chercheurs dans la revue américaine *Neurology*.

Après avoir analysé pendant six ans la teneur en vitamine D de 1658 américains âgés et en bonne santé, les scientifiques ont décelé 171 cas de démence et 102 cas d'Alzheimer.

Ils ont ainsi pu déduire que les individus qui étaient carencés en vitamine D ont accru leur risque de démence ou d'Alzheimer, au point parfois de contracter ces maladies.

Ainsi, un taux trop faible de vitamine D augmenterait de 53% le risque de démence, et de 125% ce même risque en cas de carences sévères.

Le risque de développer la maladie d'Alzheimer augmenta lui de 69% en cas de taux faible en vitamine D, et de 122% en cas de déficit plus important.

Des résultats qui ont surpris les chercheurs

« Nous nous attendions à trouver un lien entre des taux faibles de vitamine D et le risque de démence et d'Alzheimer, mais les résultats nous ont surpris car ce lien est deux fois plus fort », avoue le Dr David Llewellyn, auteur principal de l'étude.

« Des études cliniques sont désormais nécessaires pour déterminer si le fait de consommer du poisson gras ou prendre des compléments en vitamine D peut retarder



ou prévenir l'apparition de la maladie d'Alzheimer et de la démence, ajoute le spécialiste, cela dit, nos résultats sont très encourageants, et même si un petit nombre de gens peuvent en bénéficier, cela aura un énorme impact sur la santé publique. »

La vitamine D est un nutriment essentiel à notre santé, qui permet la fixation du calcium sur les os. Elle est présente dans les poissons gras, les conserves de poissons à l'huile ou encore dans le jaune d'œuf. Mais la source la plus simple reste encore l'exposition au soleil, puisque 15 minutes par jour

en été suffisent à combler nos besoins en vitamine D. Le foie et les graisses la stockent ensuite pour plusieurs mois. Les personnes âgées ont cependant plus de mal à la produire via la peau.

Dans le monde, il est actuellement estimé qu'un milliard de personnes souffrent de carences en vitamine D, dues notamment à un ensoleillement trop faible.

Et quand on sait que la maladie d'Alzheimer touche 44 millions de cas dans le monde, cette étude est loin d'être négligeable.

DÉMENCE : SOMNIFÈRES ET ANTIHISTAMINIQUES POURRAIENT LA FAVORISER

Certains somnifères ou antihistaminiques pris régulièrement pendant plus de 3 ans pourraient augmenter le risque d'apparition de formes de démence, comme la maladie d'Alzheimer.

Les notices d'utilisation qui accompagnent certains somnifères ou médicaments antihistaminiques mettent en garde contre les risques de somnolence ou d'attention réduite lors de leur utilisation. Mais, selon une étude qui vient d'être publiée dans la revue médicale *Jama* médicale interne, ces notices devraient être plus explicites et alerter également sur les risques plus élevés de développer une forme de démence.

Attention aux médicaments à effet anticholinergique

Le Dr Shelly Gray et ses collègues de l'Université de Washington (États-Unis) ont suivi la



santé de 3434 personnes âgées de 65 ans et plus qui ne présentaient aucun signe de démence au début de l'étude. Ils ont observé leurs dossiers médicaux et les différentes prescriptions

de médicaments afin de déterminer combien d'entre elles avaient pris des médicaments ayant un effet anticholinergique (c'est-à-dire qui agit sur certains neurotransmetteurs),

à quelle dose et à quelle fréquence. Ils ont ensuite comparé ces prescriptions avec l'apparition, dans les dix ans qui ont suivi, de signes de démence (comme la maladie d'Alzheimer, par exemple) chez 797 des participants à l'étude.

Les médicaments de type anticholinergique plus couramment utilisés par ces derniers étaient les antidépresseurs, les antihistaminiques pour les allergies telles que le rhume des foies, les somnifères ou les médicaments pour traiter l'incontinence urinaire.

Selon l'équipe du Dr Gray, les personnes qui prennent au moins 10 mg/jour de doxépine (un antidépresseur), 4 mg/jour de diphenhydramine (un somnifère), ou 5 mg/jour d'oxybutynine (pour l'incontinence urinaire) pendant plus de 3 ans seraient plus à risque de développer une démence dans les années qui suivent.

SOMALIE :

Au moins 25 morts dans les attentats à l'explosif à Mogadiscio

Au moins 25 personnes ont été tuées et 30 autres blessées dans l'explosion à intervalle rapproché de deux véhicules piégés samedi près d'un hôtel du nord de la capitale somalienne Mogadiscio, a indiqué la police dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan faisait état de 14 morts et plusieurs blessés. Selon la police locale, 30 personnes, dont un ministre, ont été secourus et les échanges de tirs se poursuivent entre les extrémistes et les forces de sécurité.

Les terroristes Shebab ont revendiqué l'attentat, affirmant que leurs éléments se trouvaient à l'intérieur de l'hôtel.

Des témoins, cités par des médias, ont confirmé que des coups de feu avaient suivi les deux explosions.

Mais la zone était bouclée par les services de sécurité, et il n'était pas possible de déterminer si des hommes armés avaient pénétré dans l'hôtel. Les terroristes du groupe shebab ont pour habitude de faire exploser des véhicules piégés à l'entrée d'hôtels ou de bâtiments publics, avant de lancer un commando à l'intérieur pour faire le maximum de victimes.

NIGER :

Affrontements entre policiers et manifestants anti-loi de finances

De violents affrontements ont eu lieu hier dans la capitale nigérienne Niamey entre la police et des manifestants qui protestaient contre la loi de finances 2018 qu'ils jugent «anti-sociale», ont rapporté des médias locaux.

A l'appel d'un collectif de la société civile, plus d'un millier de personnes se sont rassemblées la place Toumo, près du centre ville, où elle devait tenir un meeting de protestation contre la loi qui, selon ses détracteurs, crée «de nouvelles taxes et de nouveaux impôts». Certains manifestants scandaient des slogans hostiles au gouvernement et d'autres brandissaient des pancartes «Non à la loi de Finances 2018».

Entamée dans le calme, la manifestation a dégénéré lorsqu'un groupe de protestataires s'est dirigé, malgré les interdictions, vers la place de la Concertation, en face du Parlement, qui sert habituellement de point de chute aux manifestations.

Ce groupe s'est retrouvé face à la police qui a fait usage de grenades lacrymogènes pour les empêcher de progresser vers le Parlement, réuni en session budgétaire depuis un mois.

Les manifestants ont riposté par des jets de pierres et en montant des barricades de pierres, de briques et des pneus enflammés aux carrefours.

Les heurts sont concentrés au niveau du Nouveau-marché et de Lacouroussou, deux quartiers populaires situés sur l'itinéraire menant au Parlement. Aucun bilan de ces heurts n'était disponible à la mi-journée.

MAURITANIE-CEDEAO :

Des accords de coopération et de partenariat signés à Nouakchott

La Mauritanie et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont signé au terme des travaux du Conseil du partenariat deux accords de coopération et de partenariat dans les domaines des exportations et du transport aérien.

Le premier accord porte sur l'exportation de produits mauritaniens vers les 15 pays de la CEDEAO à compter de janvier 2019 et le deuxième accord est relatif à la libre circulation dans le domaine de l'aviation. Les experts des deux parties se sont penchés sur l'examen d'une feuille de route en matière de coopération technique et de facilitation des échanges commerciaux et économique outre l'adaptation du système douanier à la législation en vigueur dans les pays de la CEDEAO.

Dans une déclaration à la presse, le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de la CEDEAO, s'est félicité du bon déroulement des travaux du Conseil du partenariat bilatéral, appelant la Mauritanie à la célérité pour retrouver la place qui est sienne au sein de la CEDEAO.

La Mauritanie, qui s'était retiré de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest en 2000, avait signé en mai dernier un accord d'association avec la CEDEAO.

Lors des travaux du Conseil, le ministre mauritanien des affaires étrangères, Isselkou Ould Ahmed Izidbih, a souligné la volonté des deux pays à conférer à leur coopération un caractère exemplaire.

PARTICIPATION AU 5^E SOMMET UA/UE: L'Algérie prend acte du résultat des consultations du président de la Commission de l'UA

L'Algérie a pris acte du résultat des consultations menées par le président de la Commission de l'Union africaine (UA), en application de la décision de la 17^e session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA, en vue d'assurer la



participation de tous les Etats membres de l'organisation africaine au sommet que tiendra cette dernière avec l'Union européenne (UE), fin novembre à Abidjan, a indiqué samedi le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Le ministère des Affaires étrangères prend acte du résultat des consultations menées par le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, en application de la décision de la 17^e session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA, tenue le 16 octobre dernier à Addis-Abeba, en vue d'assurer la participation de tous les Etats membres de l'UA au Sommet que tiendra cette dernière avec l'Union européenne (UE), prévu fin novembre à Abidjan (Côte d'Ivoire),

a précisé le ministère.

Dans le cadre de ces consultations, le Gouvernement ivoirien a, dans une correspondance officielle adressée le 26 octobre, au Président de la Commission de l'UA, renouvelé son engagement à assurer la participation de tous les Etats membres de l'Union africaine et de l'Union européenne à ce Sommet et à prendre, à cet effet, toutes les mesures requises pour faciliter l'accueil et le séjour des délégations attendues au 5^e Sommet Union africaine-Union européenne, qu'abritera Abidjan les 29 et 30 novembre 2017.

«Ce développement vient démontrer, encore une fois, l'attachement de tous les Etats membres aux principes et objectifs de l'organisation panafricaine et leur adhésion pleine et entière aux décisions qu'ils ont eux-mêmes prises dans le cadre de l'Union africaine, notamment celles rela-

tives à l'égalité souveraine des Etats membres et leur participation, sans distinction aucune, à toutes les réunions auxquelles l'Union africaine est partie prenante», a-t-on souligné dans le communiqué.

«Les garanties données par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire en vue d'assurer la participation

de tous les Etats membres de l'Union africaine viennent, quant à elle, s'ajouter à cet héritage africain de dignité, de solidarité et de fraternité, comme elles témoignent de la tradition d'hospitalité de la Côte d'Ivoire», a soutenu le ministère.

Ce Sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne «constituera certainement une opportunité de choix pour imprimer une nouvelle dynamique au partenariat entre ces deux ensembles régionaux, notamment après la nouvelle configuration donnée à ce partenariat à savoir Union africaine - Union européenne au lieu de celle Afrique - Union européenne qui a été observée lors des quatre derniers Sommets», a-t-on noté, affirmant que «l'Algérie apportera, en ce qui la concerne, toute sa contribution au succès de cet événement majeur qui se tiendra en terre africaine.»

SOMMET UA-UE D'ABIDJAN: Participation confirmée de la RASD

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) sera présente au Sommet UA-UE prévu fin novembre à Abidjan (Côte d'Ivoire), et ce après avoir reçu une invitation de la part du bureau du Président de l'UA à l'instar de tous les pays membres, a indiqué samedi un communiqué du ministère sahraoui de l'Information.

«La RASD a reçu une correspondance le 27 octobre de la part de la Commission de l'UA (bureau du président), à la lumière d'une note de la Côte d'Ivoire invitant tous les Etats membres de l'UA, sans exception, à participer au 5^e Sommet participatif qu'abritera Abidjan les 29 et 30 novembre 2017, et ce conformément à la décision du Conseil exécutif (conseil des ministres des affaires étrangères) prise lors de la tenue de sa session extraordinaire le 16 octobre en cours à Adis Abeba», précise le communiqué.

«La Côte d'Ivoire, pays organisateur, assurera la participation de tous les Etats et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement des travaux de ce sommet», précise la correspondance.

La RASD saisit l'occasion pour féliciter l'UA et l'ensemble des peuples africains et réaffirme son entière conviction que le sommet sera couronné de succès et offrira l'opportunité de renforcer la coopération entre l'UA et l'UE», souligne le communiqué.

La RASD estime qu'avec sa clairvoyance et la sagesse de ses dirigeants, l'UA représente désormais

un partenaire respecté par les peuples africains et dans ses relations avec les partenaires étrangers», ajoute la même source.

L'UE et l'UA se sont accordés sur la «relabellisation» du prochain sommet entre Européens et Africains.

Elles ont adopté la dénomination «Sommet UA-UE», connu auparavant sous l'appellation «Sommet UE-Afrique».

Cette convergence entre l'institution panafricaine et l'institution européenne, vient ainsi mettre en échec les manœuvres et les pressions exercées par le Maroc sur l'institution européenne directement, ou par le biais de pays européens qui lui sont favorables, afin d'exclure du prochain Sommet la République arabe sahraouie démocratique (RASD), pays fondateur de l'Union africaine avec lequel le Maroc a accepté de siéger en adhérant à l'institution panafricaine et en procédant à la ratification de son Acte constitutif, sans conditions et sans réserves.

Une délégation de l'UA a tenu septembre dernier, dans le cadre des travaux du comité conjoint chargé de préparer le 5^e sommet UE-UA, des réunions de travail avec le Groupe africain des ambassadeurs à Bruxelles et a eu des entretiens avec des hauts responsables du Service européen pour l'action.

La délégation de l'UA a précisé, à ce titre, que des invitations pour participer au dit Sommet seront envoyées aux 55 Etats membres de l'UA.

ÉGYPTE :

Le président Al-Sissi remplace le chef d'état-major de l'armée

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a remplacé le chef d'état-major de l'armée Mahmoud Hegazy qui a été nommé au poste de conseiller, a annoncé samedi la présidence dans un communiqué Mohamed Farid Hegazy, secrétaire général du ministère de la Défense, remplace ainsi Mahmoud Hegazy comme chef

d'état-major. Ce dernier a été nommé conseiller du président Al-Sissi pour la planification stratégique et la gestion de crise.

Mahmoud Hegazy occupait son poste de chef d'état-major de l'armée depuis mars 2014 après avoir été chef des renseignements militaires. Son remplacement est un changement majeur depuis

l'arrivée au pouvoir du président Sissi, lui-même issu de l'armée.

En outre, le ministère de l'Intérieur a annoncé samedi des changements dans des postes importants des services de la sécurité nationale, tant à l'échelle nationale qu'à celle du gouvernorat de Giza.

CENTENAIRE DE LA DÉCLARATION BALFOUR: La Grande-Bretagne appelée à corriger « la faute historique et juridique » en reconnaissant l'Etat de Palestine

L'ambassadeur de Palestine en Algérie, Louai Aïssa et des représentants des partis politiques algériens ont appelé, samedi à Alger, la Grande-Bretagne qui a adopté « la Déclaration Balfour » portant création de l'Etat de l'occupation sur les territoires palestiniens, à présenter ses excuses pour cette « faute juridique, historique et morale », à annuler « la célébration » programmée par le gouvernement britannique du centenaire de la Déclaration Balfour et à reconnaître l'Etat palestinien ayant Al-Qods Al Charif comme capitale.

Ils ont salué également l'accord de réconciliation entre « Fatah » et « Hamas », mettant fin à 11 ans de conflit.

Lors d'une allocution au siège de l'ambassade palestinienne à Alger, à l'occasion du centenaire de la Déclaration de Balfour, M.

Louai Aïssa a appelé « la Grande-Bretagne à présenter ses excuses pour cette faute, reconnaître l'Etat de Palestine comme elle l'a fait pour l'Etat de l'occupation (Israël) et à



annuler la célébration de cette journée».

M. Aïssa a critiqué « la contradiction flagrante » des résolutions de l'AG de l'ONU et du Conseil de sécurité concernant la cause palestinienne, s'opposant parfois avec le droit de veto, ce qui montre que certains pays eussent à « imposer Israël par la force », saluant la position de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne.

Des partis politiques algériens affirment leur solidarité à l'occasion du centenaire de la déclaration Balfour et appellent à l'unité palestinienne

Des partis algériens, des personnalités et associations algériennes ont affirmé que le « crime de la Grande-Bretagne », à savoir la Déclaration de Balfour pour l'établissement d'un état pour les juifs sur la terre de la Palestine, « est imprescriptible », appelant l'An-

gleterre à reculer en rétablissant les palestiniens dans leurs droits et ont également prôné l'unité palestinienne, étant « une condition sine qua non » pour l'édification de l'état palestinien indépendant.

Dans son allocution à l'occasion du centenaire de la Déclaration de Balfour, au siège de l'ambassade de la Palestine à Alger, le porte-parole du Rassemblement national démocratique (RND), M.

Chihab Seddik a affirmé que « la communauté internationale porte une grande responsabilité en permettant aux sionistes d'établir leur état et en refusant aux palestiniens d'établir leur état ».

De son côté, le président du mouvement El Islah, M. Filali Ghouini, a indiqué que « l'Algérie, de par sa diplomatie, son peuple et sa direction, demeure depuis toujours une destination pour les révolu-

tionnaires ».

Pour sa part, le président de l'association Machaal Echahid, Mohamed Abad, a salué l'unité du peuple palestinien à travers l'accord de réconciliation signé récemment, réitérant par là même, le soutien constant de l'Algérie au peuple palestinien dans sa lutte contre l'occupant.

Le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Abdeslam a estimé que l'accord de réconciliation « crée les conditions à une réconciliation palestinienne qui pose les fondements pour la naissance d'un projet national palestinien qui concrétise le recouvrement de la terre et qui permet l'établissement d'un état palestinien indépendant ».

Il a estimé que le crime de la Grande-Bretagne est « imprescriptible ».

Les différents partis algériens ont appelé la Grande-Bretagne et le monde à assumer leur responsabilité et à reconnaître le droit du peuple palestinien à établir son état indépendant.

La Déclaration Balfour est l'appellation commune donnée à la lettre envoyée par l'ancien Foreign Secretary britannique, Arthur James Balfour, le 2 novembre 2017, au chef de la communauté juive de l'époque, Lionel Arthur Rothschild, dans laquelle il s'engage à ce que son gouvernement emploiera tous ses efforts en faveur de l'établissement en Palestine d'un foyer national juif.

ESPAGNE/CATALOGNE: « Puidgemont est et restera le président »



Le chef de file des indépendantistes catalans Carles Puigdemont « est et restera le président de la Catalogne » a affirmé Oriol Junqueras, le vice-président du gouvernement catalan destitué par Madrid, dans une tribune publiée hier.

« Carles Puigdemont est et restera le président du pays, et Carme Forcadell est et restera la présidente du Parlement, et ce au moins jusqu'au jour où les citoyens décideront du contraire lors d'élections libres », écrit-il dans le quotidien *El Punt-Avui*, dénonçant un « coup d'Etat contre la Catalogne ».

« Nous ne pouvons reconnaître (...) aucune des mesures anti-démocratiques que le Parti populaire (Le parti de Mariano Rajoy) met en place depuis Madrid », poursuit Oriol Junqueras, moins de 48 heures après la proclamation d'indépendance de la Catalogne, un événement sans précédent dans l'histoire de l'Espagne contemporaine.

Fait marquant, Oriol Junqueras a signé cette tribune en tant que « vice-président du gouvernement de Catalogne », titre qu'il portait avant la mise sous tutelle de la Catalogne enclenchée par Madrid quelques heures après la proclamation vendredi par le Parlement catalan de la « République catalane ».

« Nous aurons à prendre des décisions qui ne seront pas toujours faciles à comprendre dans les prochains jours », ajoute-t-il, qualifiant la « relation » avec « le gouvernement espagnol » de « relation de subordination arbitraire, capricieuse et de soumission ».

Ils n'ont jamais cherché à nous convaincre, et toujours voulu nous vaincre ».

Le gouvernement espagnol veut reprendre au plus vite le contrôle sur la Catalogne, dont la déclaration d'indépendance vendredi n'a obtenu aucune reconnaissance internationale.

Madrid avait reçu l'autorisation du Sénat de mettre en oeuvre l'article 155 de la Constitution, jamais utilisé, pour prendre les rênes de la région et y « restaurer l'ordre constitutionnel ».

La numéro 2 du gouvernement, Soraya Saenz de Santamaría a été officiellement désignée pour diriger la région, après la destitution de l'exécutif catalan dans son intégralité et selon la presse de 150 hauts responsables de l'administration.

PALESTINE La réconciliation palestinienne toujours sur « la bonne voie »

Le chef des forces de sécurité du mouvement palestinien Hamas à Gaza, Tawfiq Abou Naim qui a quitté l'hôpital samedi après avoir été blessé dans un attentat à la bombe, a affirmé que l'accord de réconciliation palestinienne était toujours sur « la bonne voie ». « Nous

sommes déterminés à laisser la division derrière nous et à réaliser à tout prix l'importante unité nationale », a déclaré Tawfiq Abou Naim. Il a indiqué que la date limite du mercredi 1er novembre pour que le Hamas passe le contrôle des frontières de la bande de Gaza à

l'Autorité palestinienne serait respectée.

En vertu d'un accord conclu le 12 octobre au Caire après dix ans de divisions, le Hamas, qui gouverne Gaza depuis 2007, est censé transférer d'ici au 1er décembre tous les pouvoirs à l'Autorité palestinienne.

SYRIE/IRAK : 5.600 terroristes de Daech sont retournés dans leur pays d'origine

Environ 5.600 « terroristes » étrangers dans les rangs de Daech sont retournés dans leur pays d'origine, a indiqué le cabinet américain de Conseil en sécurité, The Soufan Center, soulignant que ce retour posait un défi sécuritaire important à ces pays.

Dans un rapport intitulé « Au-delà du Califat : les combattants étrangers et le risque de leur retour », publié cette semaine à New York, Soufan Center a recensé près de 5.600 recrues étrangères de l'organisation terroriste autoproclamée « Etat islamique » (Daech/EI) originaires de 33 pays qui ont fui la Syrie et l'Irak pour retourner à leur pays d'origine.

Le nombre « représente un énorme défi pour les organismes chargés de la sécurité et l'application de la loi dans ces pays », relève ce centre d'études qui fournit des services en matière de sécurité et de renseignement aux gouvernements.

Les Etats concernés n'ont pas encore trouvé les moyens de faire face à l'exode « des combattants étrangers », qui né-

cessite, selon ce cabinet de consulting, un partage d'informations ainsi que des stratégies efficaces pour évaluer la menace.

Le groupe terroriste Daech perd du terrain en Irak et en Syrie mais son appel à survivre à sa disparition rend l'évaluation de la menace qu'il présente encore plus difficile, estime la même source qui évoque un sérieux défi pour de nombreux pays dans les années à venir.

La trajectoire du terrorisme dans le monde reste « imprévisible » mais continuera à poser un défi majeur pour la sécurité internationale, poursuit-t-il.

« La préoccupation est que l'EI reste viable à long terme, à la fois en tant que groupe et en tant qu'inspiration », note le rapport.

La volonté des 40.000 recrues de Daech de resurgir et de se regrouper à nouveau reste un facteur inconnu, selon Soufan Center, qui estime que certains de ces terroristes peuvent changer d'allégeance et suivre un nouveau leader

de l'EI ou d'al Qaida si al-Baghdadi venait à être déclaré mort. « Il est clair que quiconque souhaite continuer le combat trouvera un moyen de le faire », soutient-t-il.

Globalement le rapport évoque un nombre de 53.781 terroristes, ayant traversé les frontières turques pour rejoindre les camps de Daech en Syrie, citant en cela des chiffres établis par les autorités turques sur la base de données compilées par plusieurs pays.

Parmi ces volontaires étrangers, figurent 7.717 terroristes venus de l'ancienne Union soviétique, (7.054 du Moyen-Orient), (5.718 de l'Europe de l'Ouest) et 5.319 du Maghreb.

Dans la région du Maghreb, la Tunisie et le Maroc ont été les principaux pourvoyeurs de Daech en terroristes avec respectivement 2.926 et 1.623 « combattants terroristes ».

En Algérie, pays le moins touché par le recrutement terroriste dans le monde, leur nombre est largement inférieur se situant autour de 170 recrues.

L'initiative du colloque sur des Belges et la guerre d'Algérie est un devoir de mémoire commune

L'initiative d'organiser à Alger un colloque international sur l'apport de Belges à la Révolution algérienne s'inscrit dans notre devoir de mémoire commune entre la Belgique et l'Algérie, a affirmé dimanche à la Bibliothèque nationale d'El-Hamma, l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Pierre Gillon. Intervenant à l'ouverture du colloque «Le Front du Nord : des Belges et la guerre d'Algérie 1954-1962, le diplomate a indiqué que «cette initiative s'inscrit parfaitement dans notre devoir de mémoire, la mémoire commune entre la Belgique et l'Algérie», soulignant qu'«il s'agit d'un petit morceau de l'histoire de la Belgique qui sera examiné à l'occasion de cette rencontre».

«C'est l'histoire de Belges qui ont aidé leurs frères algériens sur le territoire belge et dans le nord de la France, dans leur lutte pour l'indépendance de l'Algérie», a-t-il expliqué relevant son intention d'organiser d'autres rencontres pour aborder des aspects liés à la thématique du colloque dont la participation de Belges aux combats sur le territoire algérien ou encore le rôle des émigrés algériens en Belgique». M. Gillon a ajouté que l'Histoire examinée à la faveur de ce colloque est avant tout «une histoire humaine, une aventure humaine», loin peut être de la Grande histoire qui s'occupe des traités, des relations entre Etats, des Gouvernements, mais il s'agit d'une histoire orale, celle des témoignages, l'histoire qui a été vécue mais n'est inscrite nulle part. Pour l'ambassadeur, ces témoignages constituent une source précieuse pour les historiens, relevant dans le même sillage la nécessité de préserver cette masse de témoignages avant qu'elle ne se perde. Les travaux du colloque se poursuivent avec une introduction historique présentée par M. Ali Haroun, en sa qualité de membre du Conseil national de la Révolution algérienne. Historien de la guerre d'Algérie en Belgique et dans le Nord de la France, Paul Emmanuel Babin a mis en relief le rôle joué et le soutien apporté par la Belgique pour la fédération de France du FLN. Les présents à cette rencontre ont eu à suivre, par la suite, le documentaire «Le Front du Nord : des Belges et la guerre d'Algérie 1954-1962, avec l'introduction de l'auteur, Hugues Le Paige, qui l'avait réalisé, en 1992, pour la radio-télévision belge francophone (RTBF).

LE CAMP DE TORTURES HAOUCH GOUTIER DE SOUK EL HED (BOUMERDÈS) : Un témoin vivant des atrocités de l'armée coloniale française

Situé à trois km à peine au nord de la commune de Souk El Hed (à l'est du chef lieu de wilaya de Boumerdès), le tristement célèbre camp de tortures Houch Goutier, encore debout à ce jour, témoigne des atrocités commises par l'armée coloniale française contre les Algériens, notamment à travers certains vestiges, représentés par de minuscules géoles en béton.

A l'origine, ces géoles étaient des caves destinées à la conservation et production du vin, qui furent transformées par l'armée coloniale en cellules d'épouvante, où l'on rentrait vivant pour en sortir, soit mort ou handicapé à vie, pour le simple tort d'avoir porté les armes pour revendiquer sa liberté.

Selon les témoignages de moudjahidine de la région ayant survécu à cette période douloureuse de l'histoire de l'Algérie, ce centre de torture, mitoyen aujourd'hui à la RN5 reliant l'Est et le Centre du pays, fut créé en 1956. S'étendant sur une surface de 5000 M2, d'une capacité d'accueil de 200 détenus, ce centre de torture était alors dirigé par un certain commandant Skerfon, qui était second dans sa tâche ignoble par le lieutenant Montasse, en plus d'un nombre de Harkis et d'un groupe de parachutistes assurant la surveillance des lieux, se rappellent des témoins. Ce site, spécialement sélectionné pour son isolement extrême, a abrité les pires tortures pouvant être perpétrées à l'égard d'êtres humains, ici les moudjahidine du Front de libération nationale (FLN), voire même tout civil suspecté d'être contre la France coloniale. Brulures par le feu, ingurgitation d'eau savonneuse, électrocution, torture auditive, planches à clous, suspension par les pieds et les mains, sans distinction d'âge, étaient le quotidien de tous les détenus de ce camps de concentration, dont les méthodes sont interdites à l'échelle mondiale, se souviennent encore des moudjahidine de la région rencontrés par l'APS.

Parmi eux, le moudjahid Rabah Nassi (1940), aujourd'hui septuagénaire, qui n'avait que 16 ans, lorsqu'il foula pour la première fois le sol de ce camp de l'horreur, dont il avait jusque là eu déjà des échos assez trou-

blants, a-t-il indiqué, assurant garder à ce jour, des traces indélébiles de son passage dans ces lieux.

«Nul ne peut décrire les atrocités que nous avions subies, mes compagnons et moi, dans ce bâtiment, que l'on qualifiait à l'époque d'Abattoir de l'Algérie», a-t-il confié, très ému au souvenir des tortures inhumaines, dont il a été victime.

Il a néanmoins signalé avoir été arrêté en 1957, suite à un accrochage avec une patrouille française, au lieu dit Oued Djenah, de la banlieue de la ville de Souk El Hed. «J'ai été enfermé huit jours durant dans une cellule en béton avec une unique ouverture de 25 cm sur 40 cm», a-t-il ajouté, se souvenant que son corps chétif fut un «atout» pour lui, car il suffisait au soldat français d'une seule rude poussée pour «me voir à l'intérieur», raconta-t-il, mi moqueur.

Car les détenus au grand gabarit ou âgés, poursuit Ami Rabah, souffraient quotidiennement le martyr pour rentrer ou sortir dans ces minuscules cellules, qui n'étaient pas de taille «humaine».

Des cellules, se souvient-t-il encore, où la lumière du jour ne rentrait jamais car fermées de toutes parts et où le froid et l'humidité régnaient, aux côtés d'un sempiternel son d'une eau qui goutte, accentuant encore plus la torture psychologique du détenu.

C'est dans ce trou d'à peine un ou deux mètres de long et de large, comme qualifié par le moudjahid Nassi, que l'armée française tassait entre un à 4 détenus, voire 8 dans certains cas, au moment où la cour du camp servait d'espace de tortures à ciel ouvert. Selon le même témoignage, ce centre était doté de trois portes principales, dont une située à l'arrière destinée à l'évacuation des détenus condamnés à mort, qui étaient accompagnés vers un Oued mitoyen, où ils étaient exécutés et enterrés, assure-t-il.

En dépit de toutes ces souffrances endurées, le Moudjahid Rabah Nassi a tenu à exprimer sa fierté d'appartenir à une région qui a offert à la Révolution près de 540 de ses enfants, soit plus d'un tiers de sa population d'alors, estimée à 2000 âmes, a-t-il affirmé.

ALGÉRIE - BELGIQUE

M. Kaouane plaide pour un entretien de la passerelle mémorielle algéro-belge

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a plaidé d'ici à Alger pour un entretien de la «magnifique passerelle mémorielle» liant l'Algérie et la Belgique, exprimant sa reconnaissance aux Belges ayant adopté la cause algérienne durant la guerre de libération.

«Je ne peux qu'adhérer à ce moment de reconnaissance et ne peux qu'appeler à entretenir cette magnifique passerelle mémorielle entre nous, puisse-t-elle donner lieu à tant d'autres liens qui nous rapprochent davantage et créent entre nous la confiance et parmi nous la conscience qui pousse des femmes et des hommes, devant l'injustice et l'horreur, à commettre les plus beaux actes de grandeur», a-t-il déclaré à l'ouverture du colloque international «Le Front du Nord : des Belges et la guerre d'Algérie 1954-1962», organisé à la Bibliothèque nationale d'El-Hamma, à l'initiative de l'Ambassade de Belgique en Algérie.

«Ces femmes et ces hommes qui avaient alors su voir dans le sursaut algérien l'une des causes les plus nobles de la modernité ont eu le courage de se délester de leurs œillères euro-centristes pour s'inscrire, et de quelle manière, dans ces pages d'histoire que le peuple algérien a écrites», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni a mis en évidence la nécessité de donner à la mémoire commune des peuples amis, algérien et belge, l'importance et le prestige qu'ils méritent et qui correspond à leurs rangs dans le cadre des principes et des exigences de la coopération pour le bénéfice des deux peuples.

Formulant le souhait de voir le colloque contribuer à documenter la par-



ticipation et la contribution des Belges à la révolution de Novembre 1954. M. Zitouni a soutenu que ceux qui ont lutté aux côtés des Algériens ont donné à leur lutte une dimension morale vertueuse aux valeurs idéales et universelles de la Guerre d'Algérie.

De son côté, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a formulé le souhait de promouvoir des relations culturelles bilatérales fortes et exemplaires entre l'Algérie et la Belgique, notamment dans le cinéma, car, ajoute le ministre, «la Belgique demeure un pays leader dans la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel et elle est en mesure de nous accompagner dans la renaissance et la promotion du cinéma algérien à travers ses formateurs et ses experts». Le discours inaugural du col-

loque a été prononcé par l'Ambassadeur de Belgique en Algérie, Pierre Gillon, en présence de maître Ali Haroun, ancien ministre et ancien responsable au sein de la fédération de France du Front de libération nationale (FLN).

Etaient également présents, le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, Abdelwahab Derbal, l'ancien archevêque d'Alger, Mgr Henri Tessier et l'Ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt.

Une exposition de livres d'histoire et de photos en relation avec le thème du colloque a été organisée à la même occasion par le Centre national des études et recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1 Novembre 1954.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILLAYA DE CHLEF

DIRECTION DU LOGEMENT

BOULEVARD DES MARTYRES SIEGE DES TROIS DIRECTION

Mis en demeure N° 01

L'entreprise ETB/ TPH HABEL DJAMEL SEDDIK demeurant à rue ibn rochd n°67bis - chlef titulaire de la convention n°01, Approuvé le 06/07/2017, avec un délai de 2 mois et demi, n° fiscal : 186020104925126r, relatif à installation des colonnes montantes et des branchements de LAEP des 360 logements (cité CHAIB KRIMOU) à Ténès, est mise en demeure de commencer les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains qualifier et matériels après notification de L'ODS N° 01 de démarrages des travaux, et cela dans un délai de 08 jours à compter de la première parution de la présente mis en demeure dans les quotidiens nationaux ou Bomop.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI : « Une conférence internationale sur La Casbah prévue en février 2018 sous l'égide de l'Unesco »

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a annoncé samedi à Alger l'organisation d'une conférence internationale sur la Casbah d'Alger sous l'égide de l'Unesco, en début février 2018.

M. Mihoubi a précisé, en marge de sa visite d'inspection dans plusieurs communes d'Alger en compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, qu'une conférence internationale sur la Casbah « sera organisée en début février 2018 sous l'égide de l'UNESCO.

Cette rencontre permettra de mettre en exergue les efforts consentis par l'Algérie en matière de préservation de ce site historique classé au patrimoine mondial.

La wilaya d'Alger, qui supervise l'opération de restauration et de réhabilitation de la Casbah d'Alger, entend une action accélérée en coordination avec les services du Ministère de la Culture, réunissant toutes les conditions pour le bon déroulement de cette opération, en choisissant des entreprises qualifiées dans l'aménagement et la restauration afin de préserver la spécificité de ce site, a-t-il fait savoir.

Plusieurs structures relevant du secteur de la culture à Alger ont été restaurées et aménagées dont quelques unes mises au service d'intellectuels et d'artistes dans différents domaines, a précisé le ministre de la Culture, saluant les efforts de l'Etat dans la prise en charge et la protection des monument historiques et archéologiques, « symboles de l'identité nationale ».

La grotte de Cervantes (Belouizdad) sera classée patrimoine culturel national avant la fin 2017, compte tenu de la portée historique et littéraires de ce site, a-t-il annoncé, ajoutant, lors de sa visite d'inspection au projet de restauration de la Zaouïa et du mausolée de Sidi M'hamed, que l'opération permettrait de dévoiler des informations historiques intéressantes.

Par ailleurs, Mihoubi a estimé que les travaux de restauration de la Casbah d'Alger avaient permis « aux compé-



tences algériennes de se distinguer », saluant au passage la société turque qui a dirigé la restauration de la mosquée Ketchawa.

Il a précisé que les travaux de restauration entrepris dans la wilaya d'Alger et dans d'autres wilayas, notamment Constantine, Bejaïa et Laghouat, seront achevés dans les délais impartis au service de la mémoire nationale.

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a, pour sa part, indiqué que les opérations de restauration menées dans la Casbah d'Alger avançaient à un bon rythme, précisant que « ce projet bénéficiera en 2018 d'enveloppes financières supplémentaires ». Rappelant que l'enveloppe financière initiale consacrée à la restauration de la Casbah s'élevait à 24 milliards de dinars, M. Zoukh a souligné que la plupart des entreprises chargées de la réalisation de ces travaux étaient algériennes.

Le wali d'Alger a fait savoir que la réouverture de la Mosquée Ketchaoua ou les travaux ont été achevés relevant de la compétence du ministre des Affaires religieuses et des wakfs. Le

directeur du patrimoine au ministère de la Culture, Mourad Bouteflika, a, de son côté, annoncé l'organisation de deux conférences en prévision de la Conférence internationale sur la Casbah qui se tiendra les 30 et 31 octobre.

La première conférence portera sur « l'aspect juridique de la propriété privée dans la Casbah » et la seconde sur « l'avenir de la Casbah et les moyens d'investir dans ce site historique touristique », a-t-il précisé, ajoutant que des experts algériens et étrangers et des personnalités s'intéressant à l'antique Cité y prendront part.

Une table ronde sur la contribution de la société civile à la préservation de la Casbah est également prévue ultérieurement, a-t-il dit. M. Mihoubi a, par ailleurs, inspecté plusieurs projets de restauration de bâtisses et sites à dimension historique dans la capitale, notamment la Pierre d'Icosium à Bab Azzoun, Djenan Rais-Hamidou dans la commune d'El Biar, la Zaouïa de Sidi M'hamed Bou Qobrine et la Grotte de Cervantes dans la commune de Belouizdad.

ARTISANAT Deux millions de DA pour soutenir le tapis d'Ath Hicham



Une enveloppe totale de deux millions de DA a été mobilisée par les pouvoirs publics pour soutenir le tapis d'Ath Hicham (Ait yahia, Tizi-Ouzou), a-t-on appris samedi lors de la cérémonie de clôture de la 8e édition dédié à ce produit artisanal.

Sur cette enveloppe financière, un chèque d'un (1) million de DA représente la contribution du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), pour l'encouragement et la préservation de l'artisanat traditionnel, remis au Commissaire du festival par Ould Ali El Hadi, présent à cette cérémonie de clôture qui s'est déroulée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

Le ministre a expliqué que cette contribution du MJS est destinée à la prise en charge des frais liés à l'organisation de ce festival du tapis.

« Notre but est d'accompagner les artisans qui œuvrent à la préservation de notre patrimoine et des métiers traditionnels. » Cette contribution est aussi un message d'espoir pour ces artisans pour les rassurer que l'Etat continuera à soutenir ceux qui activent dans ce domaine, a-t-il dit.

Lors de son intervention à la clôture de cette manifestation le ministre de la Jeunesse et des Sports a réaffirmé la disponibilité et le soutien de la République et du gouvernement à la préservation et à la promotion du patrimoine national.

Un autre montant d'une même valeur, soit un million de DA a été en outre débloqué par la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'acquisition de tapis comme encouragement à cette activité artisanale, a souligné pour sa part le wali, Mohammed Boudherbal, qui a souligné que cet effort se poursuivra à l'occasion des différentes manifestations artisanales, un élan de solidarité envers les artisans qui a été salué par M. Ould Ali.

Le chef de l'exécutif local a rendu hommage aux tisseuses d'Ath Hicham pour leur contribution à la préservation d'une tradition locale qui doit être protégée et transmise aux générations futures.

Il a également rappelé la valeur à la fois artistique et marchande des produits artisanaux dont certains gagneraient à être inclus pour exportation.

De son côté, la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziene, a souligné que les métiers de l'artisanat traditionnel qui participent à la vie sociale des Algériens doivent également contribuer à la vie économique et au développement local.

Le Commissaire du festival Mokrane Ould Belaïd a déploré à l'occasion de la clôture de cette manifestation, la persistance du problème d'indisponibilité de la matière première à savoir la laine et le fil en coton.

Si la laine qui est acquise de la wilaya de Ghardaïa par les tisseuses de Tizi-Ouzou pour la préparer chez elles, le fil en coton est quant à lui un produit industriel qu'elles ne fabriquent pas et son manque se répercute sur la qualité du tapis.

C'est la principale raison qui a fait qu'aucun tapis n'a été estampillé durant cette huitième édition, a-t-il fait savoir, car l'utilisation de la matière première naturelle (laine et du fil en coton) est l'une des conditions indispensables pour l'estampillage d'un tapis, a-t-il rappelé.

La clôture du festival du tapis d'Ath Hicham a été marquée par la remise des prix aux trois meilleures tisseuses.

Le premier prix a été ramené par Noura Ould Bouali qui a présenté un tapis blanc orné des motifs berbères en noir et blanc.

Ce tapis a été offert au Président de la République, M. Abdellaziz Bouteflika. Le deuxième et troisième prix sont revenus respectivement à Nouara Hamouda et Safia Ait Aba.

APS

22^E SILA : L'absence de statistiques sur le lectorat, entrave à l'édition

Des spécialistes de l'édition ont déploré, lors d'une rencontre organisée samedi au salon du livre, l'absence de statistiques d'identification sur le lectorat algérien et son impact sur le marché national du livre.

Au cours de cette rencontre, tenue en marge du 22e Salon international du livre d'Alger (Sila), ces spécialistes ont relevé l'inexistence d'une identification sur profil du lecteur algérien pour définir les tendances du lectorat en termes de langues de lecture et de genres littéraires: des données qui, affirment-ils, pourraient orienter les éditeurs.

Pour l'ancien éditeur et libraire Sid Ali Sakhri, ce profil du lecteur serait le meilleur outil pour déterminer les tendances du marché du livre et adapter la ligne éditoriale.

Il regrette que le Sila ne soit pas parvenu, en 22 éditions, à fournir ces informations qui sont de « la plus haute utilité » pour le monde de l'édition.

Disponible dans plusieurs pays africains, cet outil per-



met aux éditeurs d'« investir » les créneaux les plus porteurs, explique-t-il, en s'appuyant sur l'exemple de l'office des statistiques sud-africaines qui « a aidé les éditeurs à investir le créneau du livre scolaire et des éditions en langues locales ».

En 2013, le directeur du Centre national du livre (Cnl) avait déclaré que celui-ci devait mettre sur pied « un système statistique » permettant de suivre l'évolution du marché du livre, en termes de circulation, de lecture et de tendances du lecteur afin de définir les différentes strates qui composent le lectorat algérien. Ce projet n'a

pas démarré, à ce jour. Abordant les problèmes de l'édition en Algérie et dans le continent, Sid Ali Sakhri a appelé à une « meilleure maîtrise des coûts de production », regrettant l'imposition, dans la majorité des pays africains, de taxes élevées sur les intrants de l'industrie du livre.

Rebondissant sur ces propos, la sociologue et économiste, Fatma-Zohra Oufrîha a, pour sa part, regretté que le livre importé ne soit « pas taxé » dans ces pays, contrairement à la production locale « lourdement imposée » à travers les taxes indirectes.

Éditeur et libraire sénéga-

lais Abdoulaye Dialo a estimé que l'édition dans son pays connaît les mêmes difficultés qu'en Algérie et ailleurs sur le continent: le marché africain demeure restreint, en raison de la faiblesse de l'édition dans les langues locales et le monopole des éditions françaises qui représentent 85% des parts de marché, précise-t-il.

Cet éditeur a par ailleurs, rappelé le lancement en janvier dernier au Sénégal d'un projet d'« impression à la demande », une alternative qui permettrait, selon lui, la libre circulation des ouvrages et une meilleure gestion du transport et du stockage du livre.

Six nouvelles unités de production créées dans le cadre de ce projet seront opérationnelles prochainement dans cinq autres pays de l'Afrique de l'Ouest en Guinée, alors que deux unités sont prévues « à l'horizon 2020 en Algérie et au Maroc ».

Ouvert au public depuis jeudi, le 22e Sila se poursuit jusqu'au 5 novembre au Palais des expositions des Pins maritimes.

Nouvelles brèves des Fédérations sportives algériennes

Nouvelles brèves des Fédérations sportives algériennes recueillies par l'APS :

Escrime : une nouvelle salle d'escrime comportant 10 pistes a ouvert ses portes à Chlef.

Cette infrastructure inaugurée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, est praticable pour les trois armes : sabre, épée et fleuret.

Badminton : les badistes algériens Zakaria Selmi et Mohamed Boudaoud ont remporté les médailles d'or des catégories WH2 et SL3 du tournoi international amical disputé au Caire.

Judo : la Fédération algérienne de judo a indiqué que la date de clôture du dépôt des dossiers d'engagement pour la saison 2017-2018 a été fixée au 20 novembre.

Billard : la sélection algérienne de billard (messieurs) a effectué un stage du 25 au 27 octobre à El-Eulma, en prévision de sa participation au Championnat arabe, prévu du 5 au 11 novembre au Liban.

Arts martiaux : un stage de pré-sélection pour l'équipe nationale seniors de kempo a été organisé vendredi et samedi par la Fédération algérienne des arts martiaux au Centre de préparation de Souidania (Alger).

Au total, 59 athlètes y ont participé et les deux premiers de chaque catégorie de poids seront retenus pour la première phase de pré-sélection.

Taekwondo : la Fédération algérienne de taekwondo organisera une rencontre technique nationale vendredi prochain à Alger à partir de 14h00 pour établir le programme des activités de l'instance fédérale jusqu'au 31 décembre prochain.

Sont conviés à cette réunion les entraîneurs nationaux et les directeurs techniques de wilaya ou les chargés du volet technique des ligues.

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (GR. C) : Le GS Pétroliers domine Al-Fath (97-71) et passe en quarts de finale

Les basketteurs algériens du GS Pétroliers se sont qualifiés aux quarts de finale du Championnat arabe des clubs champions 2017, en s'imposant devant leurs homologues saoudiens d'Al-Fath sur le score de 97 à 71, mi-temps : 47-30, pour le compte de la 3e et dernière journée du groupe C disputé samedi à Salé (Maroc).

C'est la deuxième victoire du GS Pétroliers qui avait dominé le club émirati d'Al-Ahly (110-75), contre une défaite face à l'AS Salé (63-78).

En quart de finale, prévu aujourd'hui, les Pétroliers qui terminent à la 2e place du groupe C seront opposés aux Tunisiens de la JS Manazeh qui se sont adjugés la deuxième place du groupe A.

Douze clubs répartis en trois groupes (A, B, C) prennent part à la 30e édition du Championnat arabe des clubs champions qui se poursuit jusqu'au 2 novembre à Salé.

Le groupe A est composé d'Al-Jazira (Egypte), du FUS Rabat (Maroc), de la JS Manazeh (Tunisie) et du Mahreq (Bahreïn), alors que la poule B comprend Al-Gharrafa (Qatar), Nazoua (Oman), les FAR Rabat (Maroc) et Homentmen (Liban).

Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les deux meilleurs troisièmes se qualifient aux quarts de finale. Point final du groupe C : GS Pétroliers (Algérie) - Al-Fath (Arabie Saoudite) 97-71 AS Salé (Maroc) - Al-Ahly (Emirats arabes unis) 94-57 Al-Fath (Arabie Saoudite) - Al-Ahly (Emirats arabes unis) 97-80 AS Salé (Maroc) - Al-Fath (Arabie Saoudite) 95-57 GS Pétroliers (Algérie) - Al-Ahly (Emirats arabes unis) 110-75 AS Salé (Maroc) - GS Pétroliers (Algérie) 63-78

Classement : Pts J.

AS Salé 63 2.

GS Pétroliers 53 3.

Al Fath 43 4.

TIZI-OUZOU : 5 milliards DA débloqués pour l'achèvement des travaux du nouveau stade

Une enveloppe de 5 milliards de dinars a été débloquée par les pouvoirs publics pour le parachèvement des travaux de construction du nouveau stade de Tizi-Ouzou, a indiqué samedi le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali.

S'exprimant en marge de la clôture de la huitième édition du festival du tapis d'Ath Hicham, le ministre a indiqué que le problème de financement de cette infrastructure sportive, en cours d'achèvement, «ne se pose plus avec cette dotation budgétaire qui représente une première enveloppe destinée au règlement des situations financières du groupement d'entreprises en charge de sa réalisation».

La mobilisation de cette somme permettra de booster le chantier de ce stade de football de 50 000 places couvertes, et de ses annexes (un stade d'athlétisme de 6500 places, un terrain de réplique en gazon naturel, et des parkings), afin qu'il soit réceptionné à l'occasion de la prochaine saison sportive 2018/2019, a indiqué M. Ould Ali dans une déclaration à la presse.



Les travaux actuels sont au stade de pose de la char-

penne métallique de ce premier stade couvert à l'échelle nationale.

L'opération de pose des gradins pour les 12 bâtiments

qui composent ce stade ainsi que les gros ouvrages étant achevés.

Ce stade, implanté à Oued Fali, à la sortie ouest de la ville de Tizi-Ouzou, sera réalisé selon les normes internationales. Ses plans ont été actualisés pour être conformes aux normes en vigueur de la Fédération internationale de Football.

Cette importante infrastructure sera dotée d'un Système de gestion technique centralisé (SGTC) qui assurera sa bonne fonctionnalité.

Ce projet a été inscrit en 2005 et lancé en réalisation en 2010. Sa réalisation a été confié au groupement d'entreprise algero-turc ETRHB Haddad et Mapa Insaat, pour un montant de 37,76 milliards de DA.

CYCLISME/ GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ALGER 2017 : Plus de 90 coureurs attendus pour la 14^e édition

Plus de 90 coureurs sont attendus pour prendre part au 14e Gand Prix international d'Alger de cyclisme prévu du 31 octobre au 3 novembre, a annoncé hier le président de la Ligue algéroise, Daoud Messaoud.

"Cette nouvelle édition est si particulière puisqu'elle marque le retour du Grand Prix d'Alger après 9 ans d'absence.

92 cyclistes participeront à ce rendez-vous dont 45 à 50 Algériens représentant des clubs et des sélections", a-t-il affirmé lors d'un point de presse tenu au complexe sportif Ahmed-Ghermoul (Alger-centre).

Cinq sélections seront présentes à cette manifestation sportive, "il s'agit de l'Espagne, du Maroc, des Emirats arabes unis, de la Libye et de la Syrie avec deux équipes, en plus de quatre clubs algériens en l'occurrence le GS Pétroliers, Club Sovac, l'Atlas Blidéen et l'AS Sûreté nationale ainsi que trois équipes régionales représentant Alger. L'Est et l'Ouest", a souligné Daoud Messaoud.

"A partir de l'année prochaine, le Grand Prix d'Alger sera inscrit dans le calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI), ce qui va permettre

aux participants d'enregistrer le maximum de points dans l'optique d'améliorer leur classement mondial", a révéilé le président de la Ligue d'Alger à propos de ce rendez-vous.

Interrogé sur les circuits choisis pour le déroulement de ce Grand Prix, Daoud Messaoud a souligné "qu'il a été question d'éviter les routes encombrées pour mettre les coureurs dans les meilleures conditions possibles, ce qui nous a poussés à choisir des tronçons au niveau de Blida et Tipasa".

Plusieurs coureurs algériens de renom participeront à ce rendez-vous à l'image d'Azzedine Lagab et Yacine Mansouri (GS Pétroliers) et d'Abderrahmane Mansouri (Club Sovac), en plus du Marocain Essaïd Abelouache.

Ancien cycliste, Daoud Messaoud a affirmé que la période d'organisation de cet événement a été choisie pour "la faire coïncider avec la célébration du 63e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération.

Nous avons pris toutes nos dispositions, en compagnie de la wilaya d'Alger et la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJSL) pour faire de ce rendez-vous de la petite

reine une véritable réussite", a-t-il conclu.

De son côté, l'ancien coureur Tahar Lagab a indiqué que "le Grand Prix d'Alger sera une occasion pour découvrir de jeunes talents qui auront, pour quoi pas, à représenter à l'avenir l'Algérie au niveau international.

L'objectif également est de préparer les différentes équipes nationales en vue des compétitions continentales et arabes".

Programme général du Grand Prix d'Alger :

1re étape : Mardi 31 octobre 2017 (9h30) Zéralda - Ouled Fayet, course en ligne (130 km)

2e étape : Mercredi 1er novembre 2017 13h00 : Alger-Centre (circuit fermé) boulevard Zighoud-Youcef / Rue Asselah-Hocine (72 km)

3e étape : Jeudi 2 novembre 2017 9h30 : Birtouta circuit fermé (135 km)

4e et dernière étape : vendredi 3 novembre 2017 9h30 : Rouiba circuit fermé (112,5 km).

BADMINTON

Premier tour du championnat national des jeunes talents les 4 et 5 novembre à Oran

Le premier tour du championnat national des jeunes talents de badminton (groupe Centre-Ouest) aura lieu les 4 et 5 novembre à la salle omnisports de Bir El-Djir d'Oran, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de badminton (FABA).

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue d'Oran en collaboration avec la FABA, verra la participation de 11 clubs du Centre-Ouest.

Elle est inscrite dans le cadre de la continuité du plan de développement des activités de la Fédération algérienne de badminton pour la promotion et la vulgarisation de la pratique chez les jeunes.

La première journée de ce championnat est consacrée aux éliminatoires en simple dans les catégories de moins de 11 ans, 13 ans, 15 ans, 17 ans et 19 ans en filles et garçons, selon les organisateurs.

Les finales de chaque catégorie filles et garçons auront lieu dimanche.

L'autre poule (Centre-Est) est programmée à la même date à Jijel avec la participation de 15 clubs.

La programmation de la compétition dans deux villes différentes est dictée par les difficultés des clubs à se déplacer à cause du manque de moyens financiers.

LIGUE 1 / CLASSEMENT DES BUTEURS : Djalit (JS Saoura) se hisse en tête avec 6 buts

L'attaquant de la JS Saoura Mustapha Djalit, auteur d'un triplé lors de la victoire de son équipe samedi soir à domicile face au DRB Tadjenanet (4-2), s'est hissé en tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis au terme de la 9e journée disputée durant le week-end.

Djalit a été l'artisan du succès de la formation du Sud-Ouest, menée au score dès la 3e minute de jeu avant de renverser la vapeur par la suite pour remporter une précieuse victoire qui lui a permis de grimper à la deuxième place au classement.

L'ancien joueur du MC Alger ou encore de l'ES Sétif est talonné par Mohamed Amine Abid (CS Constantine), qui a signé son cinquième but de la saison lors du match nul concédé à domicile vendredi face à l'Olympique Médéa (1-1).

Outre le hat-trick de Djalit, l'attaquant de l'USM Alger Ouassama Darfalou s'est distingué samedi avec un doublé lors de la gifle infligée au CR Belouizdad (4-0).

Idem pour Zakaria Haddouche, double buteur à Oran face au MCO (2-1).

La course pour le titre honorifique du meilleur buteur du championnat s'annonce très disputée cette saison, plusieurs joueurs postulant à succéder à Ahmed Gasmi (NA Hussein-Dey), sacré meilleur joueur du précédent exercice avec 14 réalisations dont 8 pénalités.

Classement des buteurs :

6 buts : Mustapha Djalit (JS Saoura)
5 buts : Mohamed Amine Abid (CS Constantine)
4 buts : Badreddine Bahi (Olympique Médéa), Samy Frioui (USM Blida), Ouassama Darfalou (USM Alger)
3 buts : Cissé Moctar Mohamed (CS Constantine), Atouche Mohamed Hicham (DRB Tadjenanet), Sid-Ali Yahia Chérif (JS Saoura), Belhocini Abdennour Iheb (USM Bel-Abbès), Karim Aribi (CR Belouizdad), Mohamed Tiaïba (MC Oran).

LIGUE 1 MOBILIS (9E JOURNÉE) : La JS Saoura et l'USM Alger puissance quatre

L'USM Alger a écrasé le CR Belouizdad (4-0) dans un derby à sens unique, disputé hier soir au stade de Bologhine pour le compte de la 9e journée de Ligue 1 Mobilis de football, ayant vu le MC Alger repartir avec une précieuse victoire (2-1) de son déplacement chez la lanterne rouge, l'USM Blida, au moment où la JS Saoura s'est emparée seule de la deuxième place, après sa victoire (4-2) contre le DRB Tadjenanet.



Demi-finalistes malheureux en Ligue des champions, les Usmistes se sont replongés dans le championnat national en remportant un premier derby contre l'USM El Harrach (2-0), avant d'enchaîner trois jours plus tard par le Chabab, qu'ils ont étrillé (4-0), grâce à Benmoussa (7'), Ziri-Hammar (13' sp) et Derfalou, auteur d'un doublé (23' sp et 40'). Un deuxième succès consécutif pour les Rouge et Noir, grâce auquel ils rejoignent l'Olympique de Médéa à la 9e place, avec 11 points, tout en ayant trois matchs en retard, susceptibles de les aider à améliorer un peu plus leur classement.

De son côté, le CRB, dont c'était la première défaite en championnat cette saison, régresse à la 4e place, qu'il partage avec le Paradou AC, avec 14 points chacun.

A Blida, plus rien ne va pour l'USMB locale, n'ayant remporté aucun succès en neuf matchs.

Le dernier club en date à avoir vendangé dans ses malheurs, c'est le MC Alger, ayant réussi à repartir avec une précieuse victoire (2-1).

Après l'ouverture du score par Nekache (8'), les Blidéens avaient cru l'espace d'un court instant qu'ils allaient peut-être inverser la tendance, après

l'égalisation de Limame (63'). Mais le capitaine mouloudéen, Abderrahmane Hachoud, a surgi à la 88e et a anéanti leurs espoirs (2-1).

Un précieux succès pour le Doyen, qui se hisse à la 7e place, avec 12 points, au moment où l'USMB reste lanterne rouge avec seulement deux unités au compteur. De son côté, le NA Hussein Dey a très mal démarré son match contre l'USM Bel-Abbès, avant de se ressaisir et de limiter les dégâts, puisque, après avoir raté un penalty par Harrag (35'), puis concédé l'ouverture du score devant Bouguelmouna (62'), les Sang et Or ont plus ou moins sauvé les meubles à la 66e, en égalisant par Oukal (1-1).

Un semi échec à domicile, qui maintient le Nasria dans le ventre mou du classement, avec neuf points, au moment où l'USMBA se hisse dans la première partie du tableau, avec douze unités.

A l'instar du Nasria, la JS Saoura a mal démarré son match contre le DRB Tadjenanet, puisqu'elle a commencé par concéder l'ouverture du score devant Demane (3'), avant de renverser la vapeur, entre autre grâce à son buteur-maison Mustapha Djalit, auteur d'un triplé aux 6' (sp), 28' et 51', alors que l'ancien usmiste, Bourdim, a clôturé le festival, en ajoutant un quatrième but à la 84'.

Un excellent résultat, qui propulse la JSS sur la deuxième marche du podium, qu'elle occupe désormais seule avec 17 points, alors que le DRBT reste bloqué à la 12e place, avec neuf unités au compteur.

Vendredi, en ouverture de cette 9e journée, c'est le CS Constantine qui avait réussi la meilleure affaire, en conservant la première place du classement général, malgré son nul à domicile face à l'Olympique de Médéa (1-1), au moment où l'Entente de Sétif s'était emparée seule de la troisième place, après sa précieuse victoire chez le MC Oran (1-2).

De leurs côté, les Harrachis ont très bien réagi après leur défaite contre l'USMA, en remportant leur deuxième derby contre le Paradou AC (3-2).

Mais ils restent premiers relégués, avec sept points, au moment où le Paradou stagne à la 4e place, qu'il partage avec le Chabab, avec 14 unités chacun.

Pour sa part, le nouveau promu, l'US Biskra s'est relativement bien débrouillé, malgré un déplacement difficile chez la JS Kabylie, d'où il a réussi à repartir avec un nul (0-0).

Un assez bon résultat, qui permet aux clubs des Zibans (avant-dernier) de creuser l'écart à quatre points sur l'USM Blida

(dernier), au moment où la JSK reste scotchée à la 7e place, qu'elle partage avec le MCA et l'USMBA, avec 12 points chacun.

Résultats et classement

Vendredi, 27 octobre :

JS Kabylie - US Biskra 0-0
MC Oran - ES Sétif 1-2
Paradou AC - USM El Harrach 2-3
CS Constantine - Olympique Médéa 1-1

Samedi, 28 octobre :

USM Blida - MC Alger 1-2
NA Hussein Dey - USM Bel-Abbès 1-1
USM Alger - CR Belouizdad 4-0
JS Saoura - DRB Tadjenanet 4-2

Classement :

	Pts	J
1). CS Constantine	18	9
2). JS Saoura	17	9
3). ES Sétif	15	8
4). CR Belouizdad	14	9
--). Paradou AC	14	9
6). MC Oran	13	9
7). MC Alger	12	8
--). JS Kabylie	12	9
--). USM Bel-Abbès	12	9
10). USM Alger	11	6
--). Olympique Médéa	11	9
12). DRB Tadjenanet	9	9
--). NA Hussein Dey	9	9
14). USM El Harrach	7	9
15). US Biskra	6	8
16). USM Blida	2	9

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (10E JOURNÉE) : CRB-MCO et ESS-JSK décalés au mardi 7 novembre

Les matchs CR Belouizdad - MC Oran et ES Sétif - JS Kabylie, comptant pour la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis ont été décalés au mardi 7 novembre prochain, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) hier sur son site officiel.

Initialement programmées pour le week-end du 3 et 4 novembre, ces deux rencontres ont été repoussées en raison du déroulement de la Supercoupe d'Algérie, mercredi entre l'ES Sétif et le CR Belouizdad au stade Chadid-Hamlaoui de Constantine (17h00).

Programme des rencontres de la 10e journée :

Vendredi 3 novembre

A Biskra : US Biskra - USM Blida (15h00)
A Médéa : Olympique Médéa - USM Alger (16h00)
A Alger (Omar-Hamadi) : MC Alger - Paradou AC (16h00)
A Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - DRB Tadjenanet (16h00)

Samedi 4 novembre :

Stade à désigner : USM El-Harrach - NA Hussein-Dey
A Constantine (Hamlaoui) : CS Constantine - JS Saoura (16h00)

Mardi 7 novembre :

A Alger (20-août-1955) : CR Belouizdad - MC Oran (16h00)
A Sétif : ES Sétif - JS Kabylie (17h00).

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL : 5/5 pour la JS Saoura à domicile depuis le début de la saison

La JS Saoura, vainqueur samedi soir du DRB Tadjenanet (4-2), a signé sa cinquième victoire en autant de rencontres de championnat, dans son ancre du 20-août-1955 de Béchar, à l'occasion de la 9e journée de Ligue 1 Mobilis de football.

Avec cette performance, la formation du sud-ouest reste la seule équipe de l'élite à avoir fait le plein à domicile.

Ni le tenant du titre l'ES Sétif, encore moins le leader actuel le CS Constantine n'ont réussi à remporter tous leurs matchs disputés à la maison.

Intraitable à Béchar, la JSS continue d'impressionner sous la conduite de l'entraîneur Fouad Bouali, parvenant même à se his-

ser à la deuxième place au classement avec 17 points, à deux longueurs du CSC.

La JSS a remporté son premier match à domicile face à l'US Biskra (2-0) lors de la 2e journée avant de s'offrir tour à tour l'USM Blida (2-0), le Paradou AC (2-0), le NA Hussein-Dey (1-0) et enfin le DRBT (4-2). La solidité à toute épreuve de la JSS sur son terrain remonte cependant au 24 janvier 2015, date de son dernier revers concédé à domicile face au MO Béjaïa (1-0), à l'occasion de la 17e journée de la saison 2014-2015. A ce rythme,



les coéquipiers de l'actuel buteur de la Ligue 1, Mustapha Djalit (6 buts), pourront prétendre terminer la saison sur le podium ou même concurrencer les gros bras de l'élite, à l'image de l'ES Sétif, du CS Constantine ou de l'USM Alger, dans la course au titre. L'USM Bel-Abbès, leur prochain adversaire à Béchar dans le cadre de la 11e journée, est déjà avertie.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL - FC PORTO : Brahimi passeur et buteur contre Boavista

Avec un but et une passe décisive, le meneur de jeu international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi a étroitement contribué hier soir à la victoire de son équipe chez Boavista (3-0), pour le compte de la 10e journée du championnat du Portugal.



L'Algérien (27 ans) a commencé par donner une passe décisive au Camerounais Aboubakar, pour l'ouverture du score à la 50', avant d'inscrire lui-même un but (85'), alors que Marega avait ajouté entre-temps le deuxième but des "Dragons" à la 80'.

Un précieux succès en déplacement qui permet au FC Porto de consolider sa première place au classement, avec deux longueurs d'avance sur le Sporting Lisbonne et cinq sur Benfica.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE - 13^E JOURNÉE / ANDERLECHT: Hanni buteur face à Eupen

L'international algérien d'Anderlecht, Sofiane Hanni, a inscrit hier soir son deuxième but de la saison lors de la victoire de son équipe chez Eupen (3-2), dans le cadre de la 13e journée du championnat belge de football.

Les deux premiers buts d'Anderlecht ont été inscrits par les défenseurs d'Eupen contre leur camp aux 30e et 33e minutes, Hanni ayant aggravé la marque à la 40e minute.

Hanni compte désormais deux buts et quatre passes décisives depuis le début de la saison.

L'ancien joueur de Malines avait terminé meilleur passeur lors du précédent exercice avec 17 passes décisives.

L'Algérien a rejoint Anderlecht en 2016. Il avait été sacré meilleur buteur

du championnat de Belgique lors de la saison 2015-2016 (17 buts) et a été aussi choisi meilleur joueur de la saison sous le maillot du FC Malines.

Anderlecht, tenant du titre, occupe provisoirement la 3e place au classement de la Jupiler Pro League avec 24 points au compteur, à six longueurs



du leader Club Bruges qui reçoit dimanche Saint-Trond.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL - BELENENSES : Yebda décisif contre Moreirense

L'ex-international algérien du club portugais de Belenenses, Hassan Yebda a contribué hier soir à la victoire de son équipe contre Moreirense (3-0) pour le compte de la 10e journée du championnat local, avec un but et une passe décisive à son actif.

Le milieu offensif de 33 ans a commencé par servir Bouba, pour l'ouverture du score à la 22', avant de profiter d'une belle passe de Viana, pour inscrire lui-même le deuxième but à la 52'.

Yebda, qui a démarré ce match comme titulaire a, par la suite, cédé sa place à Roni (78') et c'est ce dernier qui a clôturé le festival de buts, en plantant la troisième et dernière banderille à la 88', sur une passe d'Oliveira.

Deux autres Algériens étaient concernés par ce match, à savoir Billel Aouachira et Hichem Belkaroui, qui évoluent sous les couleurs de Moreirense.

Le premier était titulaire, alors que le second a été laissé sur le banc.



CHAMPIONNAT DE CROATIE - CLASSEMENT DES BUTEURS : L'Algérien Soudani seul en tête avec 10 buts



L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb, Hilal El Arabi Soudani, a consolidé sa première place au classement des meilleurs buteurs du championnat croate de football, en signant un doublé contre Rijeka (3-1), hier lors de la 14e journée.

Les choses avaient pourtant mal commencé pour le Dinamo, mené à domicile après seulement neuf minutes de jeu sur un but d'Acosty.

Mais la réaction du leader a été sans pitié, puisqu'il a repris l'avantage (2-1) avant la fin de la première mi-temps, avant

d'ajouter un troisième but en fin de match.

C'est Moro qui a égalisé (29'), avant que Soudani ne s'offre un doublé (40' et 79'), consolidant par la même occasion sa première place au classement des meilleurs buteurs avec 10 réalisations.

Ce qui le place devant le Brésilien de Rijeka, Heber (8 buts) et le Suisse Gavranovic, également sociétaire de Rijeka, troisième avec 6 buts.

Au classement général, le Dinamo Zagreb est solide leader avec 34 points, devant Osijek (27 pts) et Rijeka (25 pts).

LIGUE 1 (RÉSERVES) 9^E JOURNÉE : L'USM Alger signe sa cinquième victoire de rang et menace le leader



L'USM Alger, auteur de sa cinquième victoire de rang, hier à domicile face au CR Belouizdad (3-0), s'est hissé à la 3e place au classement du championnat de Ligue 1 Mobilis "réserves" de football, menaçant sérieusement avec ses trois rencontres en moins le leader l'ES Sétif, dont le match en déplacement face au MC Oran n'est pas allé à son terme, à l'occasion de la 9e journée disputée le week-end.

L'USMA, sur sa lancée, s'est offert aisément le Chabab. Avec 16 points au compteur, le club algérois peut largement revenir à hauteur de l'Entente (1re, 19 pts) dans le cas où il parviendrait à enchaîner les victoires lors de ses rencontres de mise à jour, dont une face aux Sétifiens.

Le match MC Oran - ES Sétif n'est pas allé à son terme vendredi au stade Ahmed-Zabana d'Oran suite à l'agression dont a été victime l'arbitre.

La rencontre a été arrêtée à la 37e minute de jeu suite à l'agression commise par le capitaine du MCO Bellaha Abderrahmane sur l'arbitre volontaire de cette rencontre après le penalty qu'il a accordé au profit de l'Entente alors que le score était à l'avantage des Oranais (1-0).

Dans les autres rencontres, le CS Constantine s'est révolté en battant largement l'O Médéa (5-0) alors que le MC Alger est allé s'imposer à Blida face à l'USMB (1-0).

Résultats des rencontres de la 9e journée

JS Kabylie - US Biskra 1-1
MC Oran - ES Sétif (match arrêté à la 37e minute)
Paradou AC - USM El Harrach 4-0
CS Constantine - Olympique Médéa 5-0
USM Blida - MC Alger 0-1
NA Hussein Dey - USM Bel-Abbès 1-4
USM Alger - CR Belouizdad 3-0
JS Saoura - DRB Tadjenanet 4-0

Classement :	Pts	J
1- ES Sétif	19	7
2- Paradou AC	18	9
3- USM Alger	16	6
4- USM Blida	14	9
5- CR Belouizdad	13	9
6- JS Saoura	12	9
-- JS Kabylie	12	9
8- MC Alger	11	8
-- USM Bel-Abbès	11	9
-- O. Médéa	11	9
11- MC Oran	10	8
-- USM El-Harrach	10	9
13 - CS Constantine	9	9
14 - US Biskra	7	8
-- NA Hussein-Dey	7	9
16- DRB Tadjenanet	2	9

ÖZIL, MÊME L'INTER LAISSE TOMBER...

Où jouera Mesut Özil (29 ans, 8 matchs et 1 but en Premier League cette saison) la saison prochaine ? Difficile de le savoir. En fin de contrat en juin avec Arsenal, le milieu offensif exige une sensible revalorisation salariale pour prolonger avec les Gunners. Des demandes tellement exagérées que l'Inter Milan, pourtant désireux d'enrôler l'Allemand depuis de longues années, a décidé de laisser tomber ce dossier, annonce la presse italienne. Dommage pour les Nerazzurri.



KROOS FAIT L'ÉLOGE DE ZIDANE ET ANCELOTTI !

Face à une forte concurrence au Bayern Munich, Toni Kroos avait décidé de quitter son club formateur pour le Real Madrid en 2014. Bien lui en a pris puisque le milieu de terrain allemand a bien garni son palmarès en remportant notamment deux Ligues des

Champions et un titre de champion d'Espagne. Kroos a surtout pris une dimension supplémentaire en s'imposant comme le métronome du jeu des Merengue, sous les ordres de Carlo Ancelotti comme avec Zinédine Zidane. Le joueur de 27 ans a d'ailleurs évoqué ces deux entraîneurs en des termes très élogieux dans une interview pour Real Madrid TV. « J'ai joué beaucoup de matchs et ça nécessite la confiance des entraîneurs. J'en ai eu de très bons comme Ancelotti puis désormais Zidane. C'est très facile de travailler avec eux et de jouer au niveau qui est le mien », a expliqué le champion du monde 2014. Carlo Ancelotti et Zinédine Zidane sauront sans aucun doute apprécier ces déclarations!



Higuain fait aussi bien qu'Ibrahimovic

Auteur d'un doublé lors de la victoire de la Juventus Turin sur la pelouse de l'AC Milan (2-0), samedi en ouverture de la 11e journée, Gonzalo Higuain a dépassé la barre des 100 buts en Serie A (71 avec Naples, 30 avec la Juve). Le tout en seulement 153 matches.

Un total que l'attaquant argentin avait également atteint en Liga, avec le Real Madrid (107 buts). Selon Opta, au 21e siècle, "Pipita" n'est que le deuxième joueur à réaliser cette performance dans deux des cinq grands championnats européens, après Zlatan Ibrahimovic.

Hazard porte Chelsea

En déplacement à Bournemouth, ce samedi, Chelsea a réalisé une bonne opération en s'imposant sur la plus petite des marges (1-0). Une réalisation signée Hazard (51e) qui permet aux Blues de reprendre la 4e place du classement, à un petit point de Tottenham, 3e, battu par Manchester United (0-1) plus tôt dans la journée.

Schürrle sur le départ ?

Recruté pour 30 millions d'euros à l'été 2016, André Schürrle (26 ans, 2 matchs toutes compétitions cette saison) peine à convaincre du côté du Borussia Dortmund. Souvent blessé, l'attaquant allemand, qui n'a joué que 93 minutes cette saison, serait ouvert à un départ, annonce Bild. Problème, les clubs intéressés ne se bousculent pas et pour certains, qui souhaiteraient accueillir un champion du monde dans leurs rangs, le salaire imposant de l'ancien joueur de Chelsea est beaucoup trop imposant.

Real Madrid : Griezmann toujours visé ?

Alors que plusieurs clubs anglais dont Manchester United continuent de faire les yeux doux au Français Antoine Griezmann, le Real Madrid aurait également un plan pour recruter le buteur des Colchoneros. A en croire les informations de Diario Gol, l'attaquant de l'Atlético Madrid ne serait pas contre un départ vers le Real Madrid à condition d'obtenir certaines garanties. Pour attirer le Français, les dirigeants merengue seraient prêts à vendre Gareth Bale l'été prochain, afin d'offrir à l'international tricolore une place dans le trio offensif madrilène. L'idée d'évoluer sous les ordres de Zinedine Zidane est également séduisante pour Griezmann...



ALGÉRIE - MALAISIE

Kuala Lumpur veut renforcer sa coopération avec l'Algérie

Le secrétaire général du ministère malaisien des Affaires étrangères, Dato Seri Ramlan Ibrahim, a fait part hier à Alger, de la volonté de son pays de développer ses relations bilatérales avec l'Algérie qu'il qualifie de «partenaire stratégique». Cette réunion a permis d'évoquer nombre de points relatifs à la coopération bilatérale et d'explorer les pistes à même de permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives pour renforcer cette coopération, a indiqué M. Ramlan Ibrahim à la presse à l'issue de la 2e session des consultations politiques algéro-malaisiennes qu'il a présidé conjointement avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Noureddine Ayadi. Le responsable malaisien a ajouté qu'il s'agit, également, d'activer la stratégie malaisienne en Afrique, à travers l'Algérie qui est un pays ami et un partenaire stratégique, dont le futur des relations est prometteur.

Cette réunion a été l'occasion pour les deux parties de «passer en revue l'état des relations entre l'Algérie et la Malaisie et de procéder à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», a-t-on indiqué auprès du ministère des Affaires étrangères.

«Les deux parties se sont félicitées de l'excellence des relations politiques entre les deux pays et exploré les voies et moyens de hisser les relations économiques et commerciales à un niveau en adéquation avec les ambitions des dirigeants des deux pays», a-t-on souligné. Par ailleurs, les deux responsables «ont abordé plusieurs questions d'actualité, dont la lutte contre le terrorisme et le processus de déradicalisation et d'autres sujets d'intérêt mutuel», a-t-on ajouté.

ALGÉRIE - INDONÉSIE

Relance de conventions de coopération dans divers domaines

L'ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Safira Mahrosa, a évoqué hier à Adrar, la relance de conventions de coopération bilatérale dans divers domaines d'activités. Dans une déclaration à l'APS, la diplomate indonésienne a affirmé que sa visite à Adrar avait pour objectif de relancer les conventions de coopération entre l'Algérie et l'Indonésie au niveau de cette wilaya, qui avaient été signées du temps de son prédécesseur (décédé).

Elle (visite) a permis d'examiner avec les autorités locales les mécanismes de relance et de concrétisation de ces conventions concernant les domaines de l'Agriculture, du Culte et de l'enseignement supérieur, a révélé Mme Mahrosa. Sa rencontre avec le wali d'Adrar a été aussi l'occasion d'examiner les perspectives de coopération dans divers autres domaines vitaux tels que l'Agriculture, l'Énergie et la Culture. L'ambassadrice d'Indonésie a, par ailleurs, évoqué avec les responsables de l'université d'Adrar les moyens de concrétiser une convention de partenariat dans le domaine de l'enseignement de la langue arabe et de la charia islamique, sachant que la région d'Adrar est connue pour être un centre de rayonnement religieux diffusant les préceptes de l'islam modéré, loin de tout extrémisme, ayant rayonné sur les pays du Sahel africain.

PARLEMENT

L'APN prend part à Khartoum aux réunions du Parlement arabe

L'Assemblée populaire nationale (APN) prend part depuis hier à la première séance des réunions de la 2e législature du Parlement arabe à Khartoum (Soudan), a indiqué un communiqué de cette institution. Les deux premiers jours des travaux seront consacrés aux travaux des commissions, tandis que le troisième sera consacré à l'Assemblée générale, précisée même source qui a souligné que l'APN est représentée à ces travaux par le député Youcef Rahmania.

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le Président turc Recep Tayyip Erdogan...

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue turc Recep Tayyip Erdogan à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il a souligné l'intérêt qu'il porte au «raffermissement» des liens d'amitié qui existent entre l'Algérie et la Turquie.

«Au moment où la République de Turquie célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple turc ami,» écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour souligner tout l'intérêt que j'accorde au raffermissement des liens d'amitié qui existent entre nos deux pays et vous assurer de mon entière disponibilité à joindre mes efforts aux vôtres pour la concrétisation des objectifs que nous nous sommes fixés dans notre Traité d'Amitié en faveur de la promotion des relations entre l'Algérie et la Turquie et de l'approfondissement du partenariat économique bilatéral au bénéfice de nos deux peuples amis», conclut le président de la République.

... le Président tchèque...



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République tchèque, Milos Zeman, à l'occasion de la célébration de la fête nationale dans son pays, dans lequel il a relevé «l'excellence» des relations d'amitié et de coopération tissées de longue date entre les deux pays. «A l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de

progrès et de prospérité pour le peuple tchèque ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour relever l'excellence de nos relations d'amitié et de coopération tissées de longue date, tout en vous assurant de mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, à leur consolidation au bénéfice de nos deux peuples».

... et le Président turkmène Gurbanguly Berdimuhamedov

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félici-

tations au président du Turkménistan, Gurbanguly Berdimuhamedov, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il a réaffirmé son entière disponibilité à œuvrer au renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«Au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bien-être à votre excellence, et de progrès et de prospérité au peuple turkmène ami», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisis cette heureuse opportunité pour vous réaffirmer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existe entre nos deux pays en vue de les hisser au niveau des aspirations de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - BURKINA FASO

Participation de l'Algérie à la 4^e Foire internationale multisectorielle de Ouagadougou

L'Algérie prend part à la 4e édition de la Foire internationale multisectorielle de Ouagadougou (FIMO), qui se tient dans la capitale du Burkina Faso du 27 octobre au 5 novembre 2017, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Le pavillon algérien, supervisé par la Société algérienne des Foires et exportations (Safex), permet de présenter les produits de 15 entreprises algériennes sur une superficie de 250 m2, ajoute la même source. Cet événement, qui se déroule

sous le thème «Développement du commerce Sud-Sud, facteur d'intégration économique et source d'emploi pour la jeunesse», enregistre cette année la participation de 16 pays dont le Togo comme invité d'honneur. Cette édition «constitue une excellente opportunité pour les opérateurs économiques, les producteurs et les transformateurs de mieux faire connaître leurs nouveaux produits et services et de nouer et renforcer leurs relations d'affaires», note le communiqué.

ALGÉRIE - UNESCO

Mme Benghabrit prendra part à la 39^e session de la Conférence générale de l'Unesco

La ministre de l'Éducation nationale Nouria Benghabrit, en sa qualité de chef de la délégation algérienne, présidente de la commission nationale pour l'Éducation, la science et la culture (Unesco) prendra part demain lundi aux travaux de la 39e session de la Conférence générale de l'Unesco, prévue du 30 octobre au 14 novembre 2017 au siège de l'organisation à Paris (France), indique un communiqué du ministère. Mme

Benghabrit interviendra le 1er novembre à l'occasion du Forum des dirigeants et du débat de politique générale et participera à la réunion de haut niveau sur le thème «Renforcement des responsabilités dans la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable numéro 4 (ODD4) Éducation 2030», ainsi qu'à la table-ronde sur le thème «La responsabilité et la recevabilité : diversité des approches», ajoute la même source.

En plus de sa rencontre avec la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, elle rencontrera ses homologues et visitera aussi l'École algérienne internationale à Paris. Par ailleurs, les commissions Éducation, Sciences naturelles et exactes, Sciences humaines et sociales, Culture, Communication et information, se réuniront durant la même période ajoute le communiqué du ministère.

ALGÉRIE - TUNISIE

Forces navales: exercice conjoint algéro-tunisien "Morjane 2017" au large de Annaba

Le commandement des Forces navales a exécuté conjointement avec l'Armée de mer tunisienne, du 22 au 28 octobre 2017 à Annaba dans la Façade maritime Est (5eme RM), la 4e édition de l'exercice "Morjane 2017", dans le cadre de la concrétisation du programme de coopération militaire bilatérale algéro-tunisienne, au titre de l'année 2017, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

L'exercice "Morjane2017" a été mené sur trois phases décrites à l'entraînement et à la préparation des activités en mer portant sur des activités tactiques, une coopération aéronavale conjointe de recherche et d'interception d'un navire supposé se livrer à un trafic illicite, en plus d'un exercice de

recherche et de sauvetage en mer et l'activation du Centre des opérations militaires conjoint (COMOC), et enfin, la programmation d'exercices de plongée au profit des plongeurs des deux parties, à quoi et en mer, précise la même source.

Cet exercice «vise à consolider les capacités des deux parties dans le domaine de la coopération maritime, à travers des actions communes permettant de faire face à d'éventuels dangers ou menaces pouvant porter atteinte à la sécurité maritime dans la zone frontalière des deux pays», souligne la communiqué.